

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 12–14 novembre 2012



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/15
19 février 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

TABLE DES MATIÈRES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2012/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2012/EB.2/2 Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle	4
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2012/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2013–2015	4
2012/EB.2/4 Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes	6
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2012/EB.2/5 Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction	7
2012/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique et réponse de la direction	8
PRÉSENTATIONS RÉGIONALES	
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2012/EB.2/7 Projets de programmes de pays—Nicaragua 200434 (2013–2018)	13
2012/EB.2/9 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie	14
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	
2012/EB.2/10 Projets de développement—Jordanie 200478	14
2012/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—projet de développement Arménie 200128	15
2012/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Égypte 104500	15
2012/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037	16
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2012/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mali 105830	17

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2012/EB.2/19	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction	18
2012/EB.2/20	Interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299	19
2012/EB.2/21	Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200250	20
2012/EB.2/22	Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200452	22

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2012/EB.2/24	Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda, et réponse de la direction	23
2012/EB.2/25	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction	24
2012/EB.2/26	Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200443	25
2012/EB.2/27	Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200429	26
2012/EB.2/28	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167	27
2012/EB.2/29	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290	28

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2012/EB.2/30	Projets de développement—Swaziland 200422	29
--------------	---	----

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2012/EB.2/32	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014	30
--------------	--	----

QUESTIONS DIVERSES

2012/EB.2/33	Allocation-logement du Directeur exécutif	30
Annexe I	Décisions et recommandations	32
Annexe II	Ordre du jour	41

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Introduction liminaire de la Directrice exécutive (2012/EB.2/1)

1. La Directrice exécutive a commencé par remercier les membres sortants du Conseil d'administration, mentionnant tout spécialement la déléguée de la Finlande pour son travail sur le projet de gouvernance du Conseil et pendant la durée de son mandat en tant que Vice-Présidente et Présidente du Conseil, ainsi que le délégué de l'Italie pour le travail accompli durant son mandat et, plus récemment, pour avoir réussi à faire en sorte que les institutions ayant leur siège à Rome participent à l'exposition universelle qui aura lieu à Milan en 2015 sur le thème "Nourrir la planète. Énergie pour la vie".
2. Abordant ensuite la question de l'évaluation organisationnelle rapide, elle a fait le point sur les progrès réalisés depuis juin 2012. Deux documents, respectivement intitulés "Un cadre d'action pour renforcer le PAM" et "Une nouvelle structure organisationnelle adaptée à la mission du PAM", avaient été distribués au personnel et aux membres du Conseil, et utilisés pour la préparation du Plan de gestion pour 2013–2015. Une procédure spéciale de réaffectation touchant de nombreux postes de direction de niveau D-1 et D-2 avait eu lieu au Siège et dans d'autres bureaux; plus de 50 pour cent des personnes ayant bénéficié d'une promotion à cette occasion étaient des femmes, et 60 pour cent des mutations s'étaient faites du Siège vers le terrain. Le redéploiement annuel des postes du cadre organique avait été organisé de manière à ce que les fonctionnaires concernés aient davantage de temps pour se préparer aux réaffectations. Des mesures étaient prévues pour donner des contrats du PAM aux agents nationaux titulaires de contrats du Programme des Nations Unies pour le développement. La réunion mondiale des cadres devait se tenir à Doubaï en décembre 2012, en prévision des changements à mettre en œuvre au cours des six premiers mois de 2013.
3. La consultation annuelle qui avait eu lieu récemment avec les partenaires du PAM, la plus vaste jamais organisée jusque-là, avait réuni un grand nombre de dirigeants d'organisations non gouvernementales (ONG). Elle avait été particulièrement fructueuse, grâce aux présentations faites par les ONG, et avait mis l'accent sur l'amélioration de la coordination. La collaboration avec les autres institutions ayant leur siège à Rome avait donné lieu à plusieurs initiatives parmi lesquelles l'élaboration d'un plan d'harmonisation de la communication, un projet de création, à Rome, d'un secrétariat pour l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, un appel d'offres commun pour des services d'agence de voyage, et la sélection d'équipes de pays jugées exemplaires du point de vue de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome. Le thème des partenariats occuperait une place essentielle dans le Plan stratégique pour 2014–2017.
4. Dans le cadre de ses efforts en matière de gestion des risques, le PAM s'était associé à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et avait préparé une déclaration précisant les niveaux de risque qu'il était prêt à accepter; ce document serait présenté au Conseil pendant la session. La participation du PAM au système d'action groupée avait été renforcée dans le cadre du Programme transformateur du Comité permanent interorganisations. Sur les 11 modules d'action groupée existants, le PAM en dirigeait ou codirigeait trois: le module de la sécurité alimentaire, qui regroupait environ 35 organisations et assurait la coordination d'opérations dans 30 à 40 pays, le module de la logistique et le module des télécommunications d'urgence. L'action groupée menée dans le cadre de ces modules permettait de faire un meilleur usage des ressources et de pallier l'insuffisance des capacités disponibles. En décembre 2012, pour la première fois, le PAM

accueillerait les responsables des organismes membres du Comité permanent interorganisations et la réunion au cours de laquelle serait lancée la procédure d'appel global des Nations Unies pour 2013.

5. Le Plan de gestion pour 2013–2015 prévoyait un crédit supplémentaire de 800 000 dollars É.-U. pour le suivi et l'évaluation, et un autre de 400 000 dollars pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes. À la suite d'une évaluation, la stratégie en matière de partenariats et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé était en cours de révision et serait présentée au Conseil en juin 2013. Les partenariats privés étaient une excellente source de compétences techniques, de moyens d'action et d'innovation. Les accords de couplage entre les contributions en nature apportées par des gouvernements sous forme de produits alimentaires et les contributions en espèces d'autres donateurs s'étaient multipliés et avaient atteint un montant de 228 millions de dollars en 2012. Le PAM participait aux activités du Centre d'excellence pour la lutte contre la faim, situé au Brésil, et apportait son soutien à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques ainsi qu'au mécanisme d'intervention immédiate que les pays membres de l'Union africaine avaient mis en place pour partager leurs ressources et affronter ensemble les situations de crise dues à la sécheresse ou à d'autres risques.
6. En présentant M. Anthony Lake, Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'un des responsables du Mouvement Renforcer la nutrition (SUN), la Directrice exécutive du PAM a rappelé au Conseil qu'elle-même et M. Lake avaient signé une lettre commune destinée à l'ensemble du personnel des deux organisations, dans laquelle ils réaffirmaient leur volonté de renforcer leur collaboration.
7. Prenant la parole, M. Lake a tout d'abord remercié tous ceux qui, au PAM, travaillaient sur le terrain aux côtés de l'UNICEF et s'efforçaient, malgré les restrictions budgétaires, de faire face à des besoins imprévisibles comme ceux qui étaient apparus au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Plutôt que de se faire concurrence pour le partage des ressources financières existantes, les organisations devraient unir leurs efforts en vue de trouver de nouvelles sources de financement. Récemment, la collaboration entre le PAM et l'UNICEF avait été marquée par l'extension à 12 pays de l'initiative REACH visant à éliminer la faim chez les enfants, et par le renforcement du Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition, qui réunissait désormais 30 pays et pouvait compter sur un soutien de plus en plus important, y compris de la part des pays du G8. En particulier, des efforts étaient faits pour réaliser l'objectif fixé par l'Assemblée mondiale de la Santé et consistant à réduire de 40 pour cent d'ici à 2025 le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance.
8. Des possibilités s'offraient sur le terrain pour renforcer le partenariat entre le PAM et l'UNICEF, comme en témoignait la distribution récente de manuels scolaires par l'UNICEF dans le cadre des programmes d'alimentation scolaire du PAM; ces possibilités étaient souvent détectées par le personnel de terrain. La collaboration permettait d'obtenir de meilleurs résultats, en particulier lorsque les interventions d'urgence s'accompagnaient d'efforts visant à accroître la résilience des populations. La clé du succès résidait à la fois dans la prise en charge précoce des problèmes et dans la rapidité d'intervention.
9. Le Conseil a pris note avec intérêt des propos de la Directrice exécutive et s'est déclaré satisfait des réformes organisationnelles en cours ainsi que de l'approche transparente et collégiale adoptée à cet égard. Ces initiatives, de même que la "tension salutaire" qui caractérisait les relations entre le Conseil et le Secrétariat, témoignaient des améliorations apportées à la gouvernance du PAM au cours des dix dernières années. Les membres du Conseil se sont dits tout à fait favorables au rôle assigné au PAM dans le Programme transformateur, estimant qu'il était nécessaire de mettre au point des indicateurs et des outils d'évaluation communs pour avoir un impact positif sur les bénéficiaires; ils ont

reconnu que cela exigerait davantage de financements susceptibles d'être utilisés avec souplesse. Les membres ont également noté avec satisfaction que le PAM évoluait vers des modalités d'assistance alimentaire faisant davantage appel à des évaluations fondées sur des données concrètes, qui lui permettaient de mettre en évidence et de documenter les améliorations durables obtenues dans le combat contre la faim et la promotion de la nutrition.

10. Le Conseil a salué le rôle joué par le PAM dans le renforcement de la collaboration avec les institutions ayant leur siège à Rome et l'harmonisation de leurs activités respectives, et il a souligné l'importance fondamentale des partenariats pour optimiser les résultats et l'efficacité, éviter le chevauchement des opérations et mettre au point des solutions nationales durables au problème de la faim. Rappelant que le PAM et d'autres acteurs allaient devoir faire face à de nouvelles urgences, des membres ont estimé qu'il était à l'évidence nécessaire de constituer une réserve de personnes expérimentées capables de coordonner les actions humanitaires ou de prendre la direction d'un module d'action groupée, avec un financement approprié, ainsi que de décentraliser le pouvoir de décision. Afin de renforcer la responsabilité des bureaux de pays, les membres du Conseil ont recommandé instamment qu'ils soient dotés des compétences requises pour mesurer l'impact des opérations sur les bénéficiaires.
11. Plusieurs membres du Conseil ont noté qu'il était nécessaire de continuer à perfectionner le dispositif du PAM en matière de gestion des risques. Le PAM a été vivement encouragé à développer ses relations avec les donateurs non traditionnels et avec les organisations du secteur privé en vue de faire l'utilisation la plus efficace possible de ressources limitées; il faudrait aussi rechercher des possibilités de coopération Sud-Sud, et le PAM devrait s'efforcer d'utiliser au mieux les compétences et l'expérience disponibles dans les pays en développement. Les membres du Conseil ont déclaré qu'ils approuvaient l'action menée par le PAM en association avec l'UNICEF, l'initiative REACH et le Mouvement SUN, notant que la coordination des activités avait abouti à des résultats positifs pour les bénéficiaires.
12. Les membres du Conseil ont loué le travail accompli par le PAM dans les situations d'urgence et félicité chaleureusement le personnel du PAM à travers le monde pour son professionnalisme, son courage et son dévouement. Plusieurs membres du Conseil ont salué la façon dont la Directrice exécutive avait conduit le processus de réalignement, tout en faisant observer que la décentralisation devait être maîtrisée: il fallait un système solide pour éviter l'éparpillement dû à la nécessité de répondre à des besoins différents en matière d'urgence, de secours et de développement. Plusieurs membres du Conseil ont fait remarquer qu'à travers les efforts déployés pour renforcer la résilience des populations vulnérables, le PAM et ses partenaires devaient se garder de créer une nouvelle catégorie d'activités.
13. Le Directeur général de l'UNICEF a remercié le Conseil de son invitation et informé tous les participants que son organisation était en train de mettre au point une méthode de suivi et d'évaluation qui permettrait d'évaluer plus rapidement l'impact et serait susceptible d'être érigée en norme dans l'ensemble du système des Nations Unies.
14. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de son soutien en précisant que la réorganisation interne était un processus ouvert et consultatif durant lequel le travail du PAM se poursuivait normalement. Le Conseil serait tenu informé sans délai et dans le détail de toute nouvelle évolution. La Directrice exécutive a reconnu qu'il était nécessaire de contrôler la décentralisation de la prise de décision afin d'éviter toute perte d'identité et de ne pas diluer les efforts: un pas dans cette direction avait été fait avec l'intégration des Directeurs régionaux, en tant que membres à part entière, dans l'Équipe de direction. La Directrice exécutive a exprimé ses vifs remerciements à tous les donateurs pour leurs

contributions et indiqué que le PAM était en train d'étudier divers modèles et possibilités de financement afin de pouvoir continuer à s'acquitter de ses obligations.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle (2012/EB.2/2) (*pour approbation*)

15. Lors des discussions qui avaient mené à l'approbation du document intitulé "Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports" (WFP/EB.A/2011/5-C/1), le Conseil avait demandé que lui soient soumises une analyse du concept d'inspection ainsi qu'une mise à jour de la politique de communication des rapports de contrôle. La politique qui lui était maintenant présentée précisait la notion d'inspection, proposait de publier les rapports d'audit interne et d'inspection sur le site Web du PAM et autorisait l'Inspecteur général à passer des accords en bonne et due forme en vue de la communication de rapports d'enquête à titre confidentiel et sur la base de la réciprocité. Cette politique était conforme à celles d'autres fonds et programmes des Nations Unies.
16. Le Conseil a noté que la nouvelle politique allait au-delà de ce qu'il avait initialement demandé et qu'en facilitant la communication des rapports, elle accroîtrait la transparence. Prenant acte du fait que les dispositions prises par le PAM en vue de la communication des rapports d'enquête à ses homologues étaient uniques en leur genre, le Conseil a exprimé l'espoir que cela créerait un précédent au sein du système des Nations Unies. Il a souligné que la politique devait garantir la protection de la confidentialité et ne pas remettre en cause les immunités dont jouissait le PAM. Les membres sont convenus d'autoriser l'Inspecteur général à censurer si nécessaire certains passages d'un rapport ou à ne pas en divulguer le contenu, conformément aux clauses de sauvegarde figurant dans la politique, et ont reçu l'assurance que les raisons de telles décisions, si elles étaient prises, seraient communiquées en même temps que le rapport en question.
17. Certains membres se sont félicités de l'évolution progressive des politiques de communication des rapports depuis 2010 et ont souhaité que la mise en œuvre de la nouvelle politique procède elle aussi étape par étape, selon une approche similaire, afin d'éviter les risques inutiles, de donner plus de temps au Secrétariat pour lui permettre de s'adapter sans compromettre ses activités essentielles et de prendre en considération les mesures analogues adoptées dans d'autres institutions des Nations Unies, ainsi que le débat en cours à l'Assemblée générale.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Plan de gestion du PAM pour 2013–2015 (2012/EB.2/3) (*pour approbation*)

18. La Directrice exécutive a attiré l'attention sur le faible niveau, de 49 millions de dollars, auquel devrait s'établir le solde du compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) du fait de l'allocation d'un montant de 20 millions de dollars au financement des coûts relatifs à la gestion du changement, ainsi qu'aux réaffectations et suppressions de postes envisagées dans le cadre du processus de réalignement organisationnel. Le Conseil serait tenu informé des dépenses effectivement encourues et le dialogue se poursuivrait dans le cadre de consultations. Afin de garantir la transparence la plus totale, la Directrice exécutive a proposé qu'un point sur ces questions soit fait à l'intention du Conseil dans une annexe au Plan de gestion pour 2014-2016.

19. Le Secrétariat a ensuite énuméré les neuf décisions soumises à l'approbation du Conseil, en rappelant que tous les principaux points s'y rapportant avaient été évoqués à l'occasion des nombreuses consultations qui avaient eu lieu durant la préparation du Plan de gestion; le document abordait aussi les questions relatives au réalignement organisationnel. Le niveau de financement prévu était stable, aux alentours de 3,8 milliards de dollars, générant environ 240 millions de dollars par an au titre des coûts d'appui indirects. Le projet de budget AAP s'élevait à 249,1 millions de dollars, ce qui représentait une croissance nominale nulle, et couvrait les dépenses prévues pour 2013, y compris dans les domaines retenus comme prioritaires par le Conseil. Les intérêts perçus sur les placements devaient se monter à 12 millions de dollars, dont 10 millions seraient alloués aux dépenses de sécurité et 400 000 dollars à la mise au point définitive du système de gestion de la trésorerie. Il était demandé une dérogation à l'article 9.2 du Règlement financier pour permettre au Secrétariat de soumettre ses propositions au Conseil moins de 60 jours avant la session de celui-ci, après d'amples consultations.
20. Le Conseil a complimenté le Secrétariat pour la clarté du document et s'est déclaré satisfait de la transparence qui avait entouré sa préparation, tout en souhaitant que les consultations s'accompagnent de communications écrites plus formelles afin de faciliter le retour d'information. Les membres du Conseil ont particulièrement apprécié les propositions concernant le renforcement des pouvoirs des bureaux régionaux et des bureaux de pays, l'importance à accorder à la problématique hommes-femmes, l'amélioration du système de suivi et d'évaluation et les outils de mesure des produits. Un certain nombre d'entre eux ont demandé des éclaircissements au sujet de l'utilisation envisagée du crédit de 20 millions de dollars financé par le budget AAP. Les membres du Conseil ont recommandé de surveiller de près le niveau initial du compte de péréquation des dépenses AAP afin de garantir la viabilité des opérations et de tenir le Conseil dûment informé à ce sujet.
21. Les membres du Conseil ont vivement recommandé au PAM de continuer à chercher de nouvelles possibilités de financement et de s'assurer que la planification des opérations serait conforme aux prévisions en matière de ressources afin d'éviter tout problème de financement. La nécessité de pouvoir disposer de contributions multilatérales non affectées a également été soulignée. Des éclaircissements ont été demandés en ce qui concerne l'intensification des programmes de transferts monétaires et de bons, ainsi que les financements alloués aux réaffectations envisagées pour rationaliser les effectifs du PAM.
22. L'importance accordée au renforcement de la résilience a été notée, mais les membres du Conseil ont observé que de nouveaux mécanismes et instruments seraient nécessaires pour optimiser cette approche et qu'il conviendrait de préciser le rôle du PAM à cet égard. Le couplage a été présenté comme un dispositif efficace, mais on a reconnu que les règles applicables aux accords y afférents mériteraient d'être mises à jour. Dans toutes ses activités, le PAM devrait s'efforcer autant que possible de favoriser la transparence et la reddition de comptes, et de s'aligner sur les priorités des gouvernements nationaux et des organisations régionales. Plusieurs membres du Conseil ont pris note de la nécessité de mobiliser davantage de financements et de prévoir les besoins, et il a été demandé pourquoi ceux-ci variaient selon les différents Objectifs stratégiques. Les membres du Conseil ont également noté qu'il était nécessaire de mettre au point des stratégies réalistes en matière de désengagement et de transfert des responsabilités, et des éclaircissements ont été demandés quant à l'efficacité des tout petits bureaux de pays par rapport à leur coût.
23. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a indiqué que la réorganisation prendrait du temps et s'est engagée à informer le Conseil de son déroulement et de l'affectation des ressources. La direction était en train de revoir la façon dont on calculait habituellement les besoins et les ressources afin d'éviter de trop grands écarts entre les deux prévisions. La

question du recours aux transferts monétaires et aux bons serait examinée avec les gouvernements et les partenaires, sachant que la distribution de vivres continuerait de faire partie des outils utilisés pour les interventions d'assistance alimentaire. En s'occupant des problèmes de résilience, le PAM ne sortait pas du cadre de son mandat, et il veillerait à ce que ses activités ne fassent pas double emploi avec celles d'autres acteurs. Les questions relatives aux accords de couplage seraient examinées lors de consultations informelles avec le Conseil. La Directrice exécutive a indiqué que malgré toutes les intentions de rester dans la limite des 20 millions de dollars, cette somme n'était qu'une estimation des investissements prévus pour la réorganisation et pourrait bien ne pas être la seule et unique enveloppe budgétaire nécessaire à ce titre: le Conseil serait tenu informé de toute évolution sur ce point, et il se pourrait qu'on lui demande d'approuver l'allocation de nouveaux crédits.

24. Le Secrétariat a remercié les membres du Conseil de leurs observations, leur donnant l'assurance, à propos des bureaux de pays et de la planification de leurs opérations sur la base du niveau prévisionnel des ressources, que des efforts seraient entrepris pour établir une règle et des consignes à cet égard. Le Secrétariat a rappelé aux membres l'importance des fonds d'affectation spéciale pour la souplesse de fonctionnement du PAM, faisant observer que ces fonds étaient utilisés exactement comme le prévoyait son mandat. À l'avenir, il faudrait que les dépenses de sécurité soient financées sur les budgets opérationnels, puisque le revenu des placements était en baisse. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'il était extrêmement attentif à ce que les différents outils utilisés par le PAM restent adaptés et efficaces.
25. À la demande du Conseil, le Secrétariat a passé en revue les principaux commentaires du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) au sujet du document soumis au Conseil, lesquels avaient été reçus la veille. Il a également donné des détails sur les discussions qui avaient conduit le CCQAB à formuler les recommandations figurant dans son rapport, et présenté la réponse préliminaire de la direction auxdites recommandations.

Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes (2012/EB.2/4) *(pour approbation)*

26. La Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a sollicité une augmentation de 4 pour cent par an des honoraires d'audit du Commissaire aux comptes, soit 15 400 dollars, à compter d'avril 2012. Cette majoration visait à compenser la hausse de l'indemnité journalière de subsistance, des tarifs aériens et des dépenses de personnel, qui avait fait globalement monter de 13 pour cent le coût de l'audit externe au cours des deux dernières années. Elle a rappelé au Conseil que l'accord conclu par le PAM avec le Commissaire aux comptes autorisait une majoration d'honoraires pouvant aller jusqu'à 8 pour cent au titre de ces composantes.
27. En réponse aux questions posées par le Conseil, la Directrice a expliqué que les dépenses de personnel avaient augmenté de 25 pour cent du fait de l'inflation et de la hausse des indemnités versées au personnel indien qui venait au PAM pour des missions d'audit, ainsi que de celle qu'elle percevait elle-même à Rome; elle a confirmé l'engagement pris par le Commissaire aux comptes de maintenir les dépenses au niveau le plus bas possible. L'assurance a été donnée au Conseil que si une nouvelle hausse s'avérait ultérieurement nécessaire, les termes de l'accord seraient respectés. Le Conseil a approuvé la majoration demandée.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction (2012/EB.2/5) (pour examen)

28. Le Président a rappelé au Conseil qu'à la suite de la table ronde organisée pour l'examen de cette évaluation, le 31 octobre, une note d'information avait été publiée le 9 novembre pour répondre aux questions soulevées par le Conseil à propos des modalités de financement.
29. La Directrice du Bureau de l'évaluation (OE) a récapitulé les résultats de l'évaluation. En matière de partenariats et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé, les objectifs annuels avaient été systématiquement dépassés; cependant, dans l'ensemble, les résultats étaient inégaux. Le PAM était le seul à s'être doté d'une stratégie à l'égard du secteur privé, mais celle-ci ne faisait pas bien la distinction entre les partenariats et la mobilisation de fonds; la portée et les limites des partenariats avec les entreprises n'étaient pas claires; et la stratégie n'était pas suffisamment intégrée ou souffrait d'un manque de coordination entre les différents services techniques et unités décentralisées du PAM qui s'en occupaient. En outre, la commission de gestion n'avait pas été appliquée de façon cohérente: elle était inférieure au taux prévu et semait la confusion. Globalement, le sous-investissement limitait les résultats obtenus. Les partenariats avec les entreprises pouvaient certes contribuer aux objectifs stratégiques du PAM, mais ils ne généraient souvent que peu de liquidités non assorties de restrictions, alors qu'ils nécessitaient eux-mêmes des ressources. L'évaluation signalait l'existence d'un conflit d'intérêts lié à la procédure de diligence requise, et constatait qu'il était nécessaire de lever davantage de fonds auprès du grand public pour pouvoir atteindre tous les objectifs de la stratégie, y compris en matière de souplesse de financement.
30. La direction avait accepté les six recommandations de l'évaluation mais décidé d'en appliquer seulement trois en attendant la mise au point des nouvelles stratégies en matière de partenariats et de mobilisation de fonds qui devaient être alignées sur le nouveau Plan stratégique et soumises à l'approbation du Conseil en juin 2013.
31. Le Conseil a lancé la discussion en faisant des commentaires à propos de la fonction d'évaluation en général, notant avec satisfaction l'accent qui avait été mis récemment, dans une note de synthèse du Bureau de l'évaluation, sur l'intérêt de l'apprentissage pour de futures améliorations. Les membres ont suggéré qu'OE donne son avis sur les nouvelles stratégies et politiques, comme cela se faisait au Fonds international de développement agricole (FIDA); qu'il améliore la communication avec les partenaires; qu'il participe davantage aux évaluations interorganisations; et qu'il resserre les liens avec les services chargés de l'évaluation au sein des autres institutions ayant leur siège à Rome. Le Conseil s'est félicité de la nomination du responsable du suivi et a fait savoir qu'il appuyait pleinement l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM prévu pour 2013.
32. Le Conseil a demandé instamment au Secrétariat de mettre en œuvre toutes les recommandations issues des évaluations. Il s'est réjoui de ce que toutes les activités relatives aux partenariats aient été regroupées au sein du nouveau Département des services des partenariats et de la gouvernance, ainsi que de la proposition tendant à intégrer la mobilisation de fonds auprès du secteur privé dans le budget général du PAM. Il a insisté sur la nécessité de faire la distinction entre les partenariats et la mobilisation de fonds, comme le préconisait le Pacte mondial des Nations Unies avec le secteur des entreprises, conclu en 1999. Il a noté avec satisfaction que des stratégies différenciées lui

seraient présentées à sa session annuelle de 2013, en demandant instamment qu'elles précisent les objectifs des partenariats avec le secteur privé et veillent à faire en sorte que la collaboration avec le secteur privé soit compatible avec les Objectifs stratégiques du PAM. Les membres ont aussi insisté pour que le Secrétariat définisse clairement les règles de sélection, de gestion et d'information à appliquer aux partenariats, par souci de transparence, et ils ont demandé que le point soit fait chaque année sur les activités du PAM en matière de partenariats et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé. Le PAM devrait être particulièrement attentif aux stratégies de développement des entreprises avec lesquelles des partenariats pourraient être envisagés, afin de ne pas leur donner indûment un avantage qui risquerait de nuire à sa réputation; les partenariats conclus sur la base de produits spécifiques étaient particulièrement risqués.

33. Les membres ont recommandé d'élargir l'éventail des donateurs du secteur privé, notamment en s'adressant au grand public, dont les dons pouvaient être utilisés avec souplesse. Ces efforts exigeraient des ressources supplémentaires et devraient être menés en concertation avec les partenaires de manière à éviter la concurrence et les doubles emplois grâce à des mécanismes communs de mobilisation de fonds. Le PAM pourrait s'associer à la réflexion menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur cette question, et il devrait chercher à collaborer avec d'autres institutions. L'enthousiasme du secteur privé pour les partenariats était lié à l'image valorisante qui était donnée de l'action du PAM, y compris dans le domaine du développement économique.
34. La Directrice d'OE a pris note des commentaires d'ordre général formulés par le Conseil au sujet de l'évaluation; une analyse de toutes les évaluations réalisées en 2012 serait fournie dans le Rapport annuel sur l'évaluation de 2013. Le PAM et la FAO évalueraient ensemble le module mondial de la sécurité alimentaire en 2013; en outre, les institutions ayant leur siège à Rome mettaient déjà en commun, de façon informelle, leurs programmes, méthodes et résultats en matière d'évaluation. S'agissant de l'examen par les pairs qui devait avoir lieu prochainement, les membres auraient l'occasion de donner leur avis sur ce point à l'occasion de la consultation annuelle de 2013 sur l'évaluation, au cours de laquelle il était prévu d'aborder un certain nombre de questions stratégiques, notamment le degré de participation d'OE à l'élaboration des politiques et stratégies du PAM, compte tenu de la nécessité de préserver l'indépendance de l'évaluation.
35. Le Secrétariat a précisé que toutes les tâches liées aux obligations de diligence avaient été transférées au Bureau des services juridiques. Il serait tenu compte des autres points soulevés par le Conseil lors de l'élaboration des nouvelles stratégies. Le Secrétariat a reconnu qu'il était important de mettre au point des règles uniformes en matière de partenariats dans le contexte de la décentralisation des responsabilités au niveau des bureaux de pays.

Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique et réponse de la direction (2012/EB.2/6) (pour examen)

36. La Directrice d'OE a indiqué que cette évaluation avait été réalisée de façon concertée et avait porté sur les activités du module depuis sa création, s'attachant plus particulièrement à des aspects tels que l'efficacité, l'efficacités, l'emploi des ressources et les résultats. Le bilan était globalement positif, les activités du module ayant été jugées pertinentes, efficaces et utiles par ceux qui utilisaient ses services; sous la conduite du PAM, le module avait permis de renforcer les partenariats et la coordination, avec des retombées positives pour les bénéficiaires. Pour apprécier l'impact global du travail du module, il fallait néanmoins rappeler qu'il n'avait assuré qu'une part relativement faible de l'ensemble des

activités logistiques. L'efficacité et les résultats avaient bénéficié des mécanismes de préfinancement adoptés, mais les systèmes de suivi du PAM étaient manifestement insuffisants pour remplir leur fonction à grande échelle. L'utilisation des ressources avait été jugée satisfaisante, mais les avis étaient partagés quant à la coordination et aux livraisons. L'évaluation avait fait ressortir la nécessité d'investir à l'échelle mondiale et de renforcer les partenariats.

37. En présentant la réponse de la direction, le Secrétariat a indiqué au Conseil qu'il jugeait encourageants les résultats positifs de l'évaluation et acceptait volontiers les six recommandations, qui conduiraient selon lui à un certain nombre d'ajustements utiles dans les activités du module.
38. Le Conseil a été rassuré par le ton constructif de l'évaluation et des recommandations. Les membres étaient heureux d'apprendre que les opérations du module avaient été jugées pertinentes et qu'elles avaient eu des résultats positifs, même si le système d'action groupée n'avait assuré qu'une petite partie de l'ensemble des activités logistiques au niveau mondial. Certains membres du Conseil ont noté que la participation des ONG n'avait pas toujours été aussi importante qu'attendu, attirant l'attention sur le fait que l'action groupée n'était pas forcément la meilleure solution dans toutes les situations. Les membres du Conseil ont regretté que les processus de désactivation du module ne soient pas assez clairs, et ont prié le PAM de prendre des mesures pour remédier à ce problème. Ils ont par ailleurs fait observer que la cellule d'appui au module mondial de la logistique devrait être étoffée et qu'il appartenait au PAM de veiller à ce que les mécanismes de suivi et de financement soient aussi transparents et efficaces que possible. Le PAM devrait aussi contribuer d'urgence à la constitution d'un fichier mondial d'intervenants à la disposition du module, et faire en sorte que le rôle du module dans les situations de transition soit clairement défini et bien compris par les parties prenantes. Les membres du Conseil ont constaté qu'il y avait des problèmes à régler en termes de suivi, de financement et de personnel, et ils ont demandé instamment à la direction du PAM de réagir sans délai et de façon positive aux recommandations issues de l'évaluation, et de faire le nécessaire pour tirer le meilleur parti possible des partenariats dans le domaine de la logistique.
39. Certains membres du Conseil ont demandé des précisions en ce qui concerne les transferts de compétences, la participation des acteurs locaux, le transfert des responsabilités aux autorités nationales, les stratégies de communication et l'analyse des performances. Les membres ont eu la satisfaction de constater que le PAM était bien placé pour assurer la direction du module mondial de la logistique et que le développement de l'action groupée était conforme au Programme transformateur.
40. La Directrice d'OE a appelé l'attention du Conseil sur la version intégrale du rapport d'évaluation, en particulier sur les passages évoquant des situations où les modules n'avaient pas été activés. Un système de suivi des cargaisons en cours de mise au point devrait donner davantage de rigueur à la communication des informations financières grâce aux nouvelles règles qui allaient être établies en concertation avec les partenaires. Le Secrétariat a reconnu qu'il fallait faire très attention à l'ampleur et à la durée des activités menées dans le cadre du module, et il avait entrepris, en coopération avec les partenaires, de mettre au point des protocoles d'activation et de désactivation bien définis. Une formation visant à renforcer les capacités nationales était en préparation.
41. Le Secrétariat a insisté sur le fait que le système d'action groupée était destiné à combler des manques, pas à amplifier les opérations. Il était déjà en train de chercher des solutions aux problèmes de contrôle et de coordination, sachant que le recours à la catégorie des opérations spéciales pour mener à bien les activités du module était un gage de

transparence dans la mesure où les donateurs comprenaient bien dans ce cas quels étaient les besoins en matière de ressources.

PRÉSENTATIONS RÉGIONALES

42. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODPC) a indiqué qu'en Haïti, récemment, la sécheresse et deux ouragans dévastateurs avaient causé de nombreux dégâts et des pertes massives de vivres, laissant 1,7 million de personnes en proie à l'insécurité alimentaire. Le PAM apportait désormais une assistance à quelque 100 000 personnes, mais on s'attendait à ce que ce nombre augmente à cause de la détérioration de la sécurité alimentaire. Le système des Nations Unies avait lancé récemment un appel éclair d'un montant de 39 millions de dollars pour appuyer des interventions centrées sur l'aide alimentaire et la création d'emplois. À Cuba, l'ouragan Sandy avait touché 27 pour cent de la population et gravement endommagé les infrastructures et les cultures; le PAM avait prévu une opération d'urgence financée par le Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) en vue de répondre aux besoins immédiats. Au Guatemala, où un puissant séisme avait touché 1,2 million de personnes, le PAM était en train de planifier une intervention à la lumière d'une évaluation effectuée en urgence. Au Paraguay, les opérations menées avec les partenaires et le Gouvernement pour combattre la sécheresse et les inondations se poursuivaient; les priorités étaient le développement des capacités des organismes publics de contrepartie, les interventions nutritionnelles, l'alimentation scolaire et la préparation des communautés aux situations d'urgence. Au Honduras, le PAM apportait sa contribution à l'extension de l'initiative SUN et collaborait avec l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) pour promouvoir l'initiative "Achats au service du progrès", en vue de fournir des produits alimentaires aux programmes de repas scolaires et à d'autres activités. Au Pérou, un nouveau programme avait créé un lien entre alimentation scolaire, transferts monétaires et bons, et petite agriculture paysanne. Des activités étaient en cours pour renforcer les capacités administratives et institutionnelles en Colombie, où une délégation du Conseil s'était rendue en visite, et d'autres programmes bénéficiant d'un financement étatique de 20 millions de dollars étaient consacrés à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, à la création d'emplois et aux "Achats au service du progrès".
43. Le Directeur régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale (ODC) a insisté sur les conséquences désastreuses de la malnutrition au Yémen; le PAM avait intensifié ses activités de secours d'urgence pour venir en aide à 3,9 millions de personnes et il comptait apporter une assistance alimentaire à près de 5 millions de personnes au total en 2013, dans le cadre de la nouvelle opération d'urgence. Le PAM et ses partenaires avaient commencé à distribuer des produits alimentaires enrichis afin de lutter contre la malnutrition chronique, mais des financements supplémentaires étaient nécessaires pour soutenir les interventions. En ce qui concerne la République arabe syrienne, le PAM avait joint ses efforts à ceux du Comité international de la Croix-Rouge de manière à pouvoir prendre en charge, ensemble, jusqu'à 1,5 million de personnes, mais l'exécution et le suivi des opérations étaient extrêmement périlleux. Le PAM apportait gratuitement un soutien logistique aux organismes des Nations Unies présents dans le pays et il coopérait avec les autorités irakiennes, jordaniennes, libanaises et turques pour la prise en charge d'un nombre sans cesse croissant de réfugiés. L'action d'ODC dans la Communauté des États indépendants était axée sur la résorption des poches d'extrême pauvreté et l'atténuation des conséquences de la hausse des prix alimentaires: au Kirghizistan et au Tadjikistan, le prix du blé avait augmenté de 47 pour cent ces derniers mois. Le PAM concentrait son action sur la mise en place de filets de sécurité comme les

programmes d'alimentation scolaire, en coopération avec le gouvernement et les ONG partenaires, tout en s'attachant à mettre au point des stratégies de transfert des responsabilités. Dans l'ensemble de la région, le plus gros problème était l'insécurité alimentaire, exacerbée par des pertes de vivres et un gaspillage à grande échelle qui avaient poussé le PAM à convoquer une conférence des partenaires au Caire afin de déterminer les mesures à prendre pour remédier à cette situation et améliorer la sécurité alimentaire au niveau régional.

44. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD) a fait savoir que dans cette partie du continent les récoltes avaient été bonnes, mais que les prix des produits alimentaires dans le Sahel étaient de 30 à 90 pour cent supérieurs à leurs moyennes des cinq dernières années et que les inondations avaient touché 2,5 millions de personnes. Les opérations du PAM avaient permis de nourrir entre 5 et 6 millions de personnes par mois, leur évitant ainsi de recourir à des expédients dangereux. Les taux de malnutrition aiguë, quoiqu'en diminution, restaient à des niveaux alarmants. Les informations divergentes sur l'ampleur de la crise, le niveau inégal des capacités nationales et les problèmes d'approvisionnement, entre autres, compliquaient les interventions. Les mécanismes d'achats anticipés et à terme s'étaient avérés utiles; 30 pour cent des achats étaient effectués dans la région. Les événements au Mali avaient entraîné le déplacement d'environ 200 000 personnes à l'intérieur même du pays, tandis que 200 000 autres s'étaient exilées au Niger, en Mauritanie et au Burkina Faso. Le PAM participait aux efforts déployés par le système des Nations Unies pour faciliter l'accès des organisations humanitaires au Mali; il apportait parallèlement son assistance aux populations dans le besoin par l'intermédiaire des ONG ayant accès aux régions en crise.
45. Le Directeur régional pour l'Asie (ODB) a attiré l'attention sur plusieurs problèmes propres à cette région en mutation. En Afghanistan, la détérioration des conditions de sécurité, les détournements de nourriture, la lassitude des donateurs et les attaques contre les convois de ravitaillement allaient obliger à revoir les programmes du PAM. Le courage et le dévouement de l'équipe du PAM dans le pays méritaient les plus vifs éloges compte tenu de cette situation extrêmement difficile, mais la réduction des activités entraînerait une diminution de 50 pour cent des effectifs. Au Pakistan, où de nouvelles inondations s'étaient produites, le PAM apportait une assistance alimentaire à 1,2 million de personnes démunies et les autorités avaient mis à disposition 75 000 tonnes de blé. En République populaire démocratique de Corée, il manquait 507 000 tonnes de vivres pour combler le déficit alimentaire; une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) était prévue pour lutter contre la malnutrition qui sévissait à grande échelle. Au Myanmar, le PAM subvenait aux besoins de 120 000 personnes déplacées dans l'État de Rakhine, où le processus de réconciliation prendrait du temps. Dans la région Asie-Pacifique, les approches multisectorielles de la nutrition gagnaient du terrain grâce à une bonne collaboration avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et la FAO. Au niveau régional, le PAM coopérait avec l'Association des nations d'Asie du Sud-Est en vue de constituer un stock d'équipements pour les interventions d'urgence dans l'entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies établi à Subang. Pour conclure, le Directeur régional a appelé l'attention sur le phénomène de l'urbanisation en Asie, déclarant que le PAM devrait adapter ses interventions aux besoins en matière de sécurité alimentaire qui caractérisaient ce nouveau contexte.
46. Le Directeur régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODN) a rappelé au Conseil que le Bureau régional était le plus important du PAM pour ce qui était des opérations. Ses priorités étaient en premier lieu de contribuer à développer les capacités des différents pays de la région et ensuite de combler ponctuellement les manques là où les moyens étaient encore insuffisants; il s'agissait en particulier: i) de renforcer l'aptitude des pays à

lutter contre la faim et l'insécurité alimentaire; ii) d'accroître la résilience des populations et de réduire les risques de catastrophe, notamment en Éthiopie et en Ouganda; iii) de compléter les interventions d'urgence lorsque les gouvernements ne disposaient pas de tous les moyens nécessaires pour les mener à bien; iv) de faciliter les phases de relèvement après un conflit ou une catastrophe ainsi que les situations de transition; et v) d'aider les gouvernements à lutter contre la faim chronique. La situation s'était améliorée dans la Corne de l'Afrique, mais les opérations de secours étaient encore nécessaires. Dans la région des Grands Lacs, au contraire, la situation s'était détériorée, en particulier dans la partie orientale de la République démocratique du Congo (RDC). Les relations entre le Soudan du Sud et le Soudan s'étaient améliorées. Dans toute la région, il était indispensable de prépositionner des vivres là où les pluies saisonnières rendaient les routes impraticables. Figuraient notamment au nombre des réussites les projets visant à renforcer la résilience des populations en RDC et les activités de gestion des ressources naturelles visant à faciliter la transition vers des moyens de subsistance plus durables en Éthiopie, lesquelles n'étaient financées qu'à hauteur de 25 pour cent. Pour donner plus d'ampleur à ces activités, il faudrait notamment que le PAM joigne ses efforts à ceux déployés par la FAO et que le programme soit mieux intégré dans les plans de développement régionaux et nationaux.

47. Au nom du Directeur régional pour l'Afrique australe (ODJ), le Directeur par intérim du Bureau du PAM au Swaziland a indiqué que la préparation aux situations d'urgence dues à la sécheresse et le renforcement des partenariats avec les ONG et les gouvernements étaient des priorités pour la région. Les récoltes avaient été bonnes dans certaines zones, mais la sécheresse et les prix élevés du maïs mettaient en difficulté 5,5 millions de personnes au Malawi, au Lesotho, au Swaziland et dans plusieurs régions du Zimbabwe. Les donateurs réagissaient peu. Le PAM était en train de mettre au point des interventions en concertation avec les bénéficiaires, les gouvernements et les donateurs, et il travaillait aux côtés du système des Nations Unies et d'autres partenaires afin de faire reculer la malnutrition chronique, notamment au travers d'interventions centrées sur la mère et l'enfant pendant les 1 000 premiers jours de la vie, de programmes d'alimentation sur ordonnance pour les porteurs du VIH et leur famille, et dans le cadre de l'initiative REACH. Le renforcement des partenariats avec l'Afrique du Sud, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le secteur privé était un point positif à signaler.
48. Le Conseil a remercié les directeurs régionaux et leurs équipes, soulignant que des partenariats solides étaient nécessaires pour comprendre et affronter les crises. Les membres se sont félicités que le Secrétariat leur ait communiqué davantage d'informations sur les opérations régionales et lui ont demandé qu'il rende également compte à l'avenir, dans le cadre de ces présentations, de l'initiative "Achats au service du progrès" et d'autres activités similaires, ainsi que de l'exécution à l'échelle régionale des stratégies et des programmes. Ils étaient très satisfaits en particulier de l'intensification de la collaboration avec les communautés économiques régionales en Afrique. Répondant aux questions du Conseil, le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a indiqué que cinq projets pilotes relevant de l'initiative "Achats au service du progrès" étaient en cours dans la région et que de nombreux gouvernements avaient sollicité l'appui du PAM pour mettre au point des interventions de ce type dans leurs pays. Le PAM avait cherché des partenaires parmi les ONG et d'autres organisations, mais les capacités de la FAO dans ce domaine semblaient limitées dans un certain nombre de pays. Le PAM et ses partenaires des Nations Unies préparaient des plans de secours pour 300 000 déplacés supplémentaires au Mali et autant de réfugiés maliens dans les pays voisins. Au Niger, les enlèvements perpétrés récemment avaient conduit l'ONU à regrouper l'ensemble de son personnel dans la capitale et il était

donc devenu impossible de suivre directement les interventions. Les équipes reviendraient sur le terrain dès que des assurances auraient été obtenues quant à leur sécurité.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Projets de programmes de pays—Nicaragua 200434 (2013–2018) (2012/EB.2/7) (pour examen)

49. Le Directeur de pays a présenté ce projet en indiquant qu'il tirerait parti des résultats positifs obtenus par son prédécesseur. Axé sur la demande et élaboré de concert avec le Gouvernement afin qu'il corresponde aux besoins nationaux, le programme de pays proposé mettait l'accent sur les populations autochtones du "couloir de la sécheresse" et l'amélioration de leur résilience dans le cadre d'interventions menées en partenariat avec la FAO et d'autres acteurs. Le nombre de bénéficiaires de l'alimentation scolaire avait été revu en baisse et une composante VIH avait été ajoutée en accord avec le Ministère de la santé. Une autre composante consacrée à l'augmentation des capacités nationales en matière de lutte contre la faim s'inspirait de l'initiative "Achats au service du progrès" pour fournir un appui aux petits agriculteurs.
50. Le Conseil a donné son approbation au projet de programme de pays en faisant remarquer que les activités concernant les zones rurales les plus reculées seraient difficiles à mettre en œuvre et qu'il serait donc essentiel d'établir de solides partenariats avec les ONG, notamment pour parvenir à réduire les taux élevés d'absentéisme scolaire et de malnutrition. Le Conseil a estimé qu'une assistance technique serait nécessaire pour permettre aux administrations locales d'exécuter divers types de programmes et de déterminer quels étaient les groupes les plus démunis afin de concentrer les moyens sur eux. Les membres du Conseil ont noté avec satisfaction que le programme de pays était conforme aux priorités du Gouvernement et du système des Nations Unies en matière de développement.
51. Certains membres ont toutefois tenu à faire observer qu'il y avait des risques institutionnels particuliers dont il fallait tenir compte et que le manque de ressources pourrait obliger à réviser à la baisse la composante nutrition. L'accent mis sur l'autonomisation des femmes était jugé opportun puisque c'était un gage de viabilité accrue, mais certains membres du Conseil ont noté que dans le contexte d'un pays à revenu intermédiaire il était possible de faire davantage appel aux systèmes de transferts monétaires et de bons, et qu'il y aurait lieu de préparer une stratégie de transfert des responsabilités assortie d'échéances et d'objectifs précis. Les membres du Conseil ont fait observer que le PAM devrait éviter les chevauchements éventuels avec les opérations d'autres acteurs qui s'efforçaient eux aussi d'accroître la résilience des populations visées. Ils ont noté, sur la foi de renseignements recueillis lors d'une visite sur le terrain, que les interventions du PAM étaient en général utiles et couronnées de succès, et qu'elles avaient besoin d'investissements à long terme pour perdurer.
52. Le Directeur de pays a remercié le Conseil de son soutien, notant que l'opération était financée à hauteur de 80 pour cent. Le bureau de pays avait recruté un spécialiste de la problématique hommes-femmes; il pouvait compter sur le soutien actif du gouvernement et faisait tout son possible pour s'acquitter de sa tâche de façon transparente et responsable. La composante alimentation scolaire du PAM était pleinement intégrée au programme gouvernemental. Une assistance technique continuerait d'être dispensée jusqu'à ce que l'État et les collectivités locales soient à même d'assumer la responsabilité des programmes

humanitaires: le PAM prêtait son concours aux autorités nationales en vue d'améliorer durablement la résilience des communautés face au changement climatique, ce qui supposait certaines adaptations de ses outils et méthodes. En conclusion, le Directeur de pays a remercié tous les donateurs de leurs contributions.

53. Le Directeur régional a ajouté que le bureau de pays aurait besoin de ressources supplémentaires pour développer les projets de transferts monétaires et de bons, et qu'un nouveau ministère avait été créé pour s'occuper des affaires sociales. La Représentante permanente du Nicaragua a exprimé ses vifs remerciements pour le travail du PAM et les contributions dont il bénéficiait.

Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie (2012/EB.2/9) (pour information)

54. Le Président du Conseil d'administration a donné un bref aperçu de la visite sur le terrain en Colombie, laquelle avait été l'occasion d'observer la coopération entre le PAM et le Gouvernement colombien dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Les rencontres avec les communautés et d'autres parties prenantes avaient révélé que le PAM était tenu en très haute estime. Les partenariats qu'il avait noués étaient très utiles à ses activités dans le pays, mais il était possible de développer encore cette forme de collaboration, en particulier avec les autres institutions ayant leur siège à Rome. Le Président et les autres membres du Conseil qui l'avaient accompagné sur le terrain ont exprimé leur reconnaissance au Directeur de pays et à son équipe pour la préparation de cette visite.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

Projets de développement – Jordanie 200478 (2012/EB.2/10) (pour approbation)

55. La Directrice de pays a présenté le projet de développement, dont l'objectif était d'aider le Gouvernement à poursuivre son programme d'alimentation scolaire géré au niveau national et approvisionné sur le marché local, alors qu'il cherchait à venir en aide à des enfants dont le nombre ne cessait d'augmenter – y compris 18 000 écoliers réfugiés de la République arabe syrienne – et ce en dépit d'une crise économique prolongée. Entre 2009 et 2011, la couverture des programmes a diminué, le nombre d'écoliers bénéficiaires passant de 530 000 à 115 000. Le Gouvernement fournissant 50 pour cent des produits alimentaires nécessaires, l'objectif du projet de développement était d'élargir les activités d'alimentation scolaire à un total de 300 000 bénéficiaires dans les districts les plus vulnérables. La Fédération de Russie apportait 12,2 millions de dollars pour financer le projet jusqu'en juin 2015.
56. Le Conseil s'est félicité que la Jordanie ait accueilli des réfugiés et s'est déclaré favorable au projet. Les membres se sont interrogés sur le montant élevé des coûts d'appui au projet, qui représentent plus de 60 pour cent des coûts totaux, et se sont enquis des mesures prévues pour assurer la pérennité de son financement.
57. La Directrice de pays a expliqué que les coûts non alimentaires correspondaient aux nombreuses activités de renforcement des capacités prévues au titre de ce projet, qui n'étaient pas toutes détaillées dans le document étant donné que les capacités des parties prenantes devaient encore être évaluées. La participation du secteur privé favoriserait la

pérennité du financement tout en permettant d'alléger la charge qui pesait sur les ressources limitées dont disposait le Gouvernement.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Arménie 200128 (2012/EB.2/11) (pour approbation)

58. Le fonctionnaire responsable du bureau de pays a présenté l'augmentation budgétaire de 10 millions de dollars destinée à prolonger les activités d'alimentation scolaire pour une durée de trois ans, jusqu'en juin 2016, facilitant ainsi leur transfert complet au Gouvernement et l'élaboration d'une politique d'alimentation scolaire nationale durable. Le Gouvernement de la Fédération de Russie fournissait des fonds et des compétences techniques fondées sur l'expérience récente de la modernisation de l'alimentation scolaire acquise dans son propre pays. D'autres partenaires importants comme la FAO contribuaient à l'amélioration des moyens de subsistance afin que les comités de parents et de professeurs puissent fournir des produits frais pour les repas scolaires, tandis que l'UNICEF participait aux initiatives d'enrichissement des aliments aux côtés des partenaires nationaux. Une composante d'éducation nutritionnelle permettrait d'inculquer aux enfants des habitudes alimentaires saines. Le Gouvernement prenait en charge tous les coûts logistiques; l'engagement dont il avait fait preuve était fondamental pour obtenir des résultats durables et assurer la réussite du transfert des responsabilités. Il s'agissait d'un projet axé sur la demande dont l'objectif était de résoudre les problèmes recensés par le Gouvernement.
59. Le Conseil s'est prononcé en faveur de cette augmentation et a pris note des bons résultats déjà obtenus en matière d'activités d'alimentation scolaire, qui constituent un système efficace de protection sociale.

Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Égypte 104500 (2012/EB.2/12) (pour approbation)

60. Le Directeur de pays a présenté la proposition tendant à proroger le programme de pays de six mois afin de le faire concorder avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) actualisé, qui intégrait désormais la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un nouveau programme de pays, conçu en concertation avec le nouveau Gouvernement, serait présenté à la session annuelle de 2013 du Conseil pour examen et approbation, conformément à la demande du Gouvernement. Ce dernier, ainsi que le secteur privé égyptien, contribuait au financement du programme de pays, qui s'inscrivait dans le cadre des préparatifs du PAM pour opérer une transition complète vers l'assistance alimentaire dans le pays. Le renforcement massif des capacités comprenait des activités d'adaptation au changement climatique et d'amélioration de la nutrition; le PAM continuait d'appuyer l'enrichissement de la farine au niveau national.
61. Le Conseil s'est prononcé en faveur de cette augmentation budgétaire, observant que les changements économiques et sociaux survenus en Égypte entraînaient un risque d'aggravation de la pauvreté. Il s'est particulièrement félicité des efforts déployés pour favoriser l'éducation des filles, lutter contre le travail des enfants et améliorer la nutrition, et il a encouragé le bureau de pays à mener des activités permettant d'accroître la production alimentaire, car la dépendance de l'Égypte à l'égard des importations de vivres la rendait très vulnérable aux flambées des prix des produits alimentaires. Les membres du Conseil ont demandé davantage d'informations sur les résultats obtenus jusqu'alors par le programme de pays – notamment quant à ses effets sur la situation alimentaire et nutritionnelle – et sur le processus de transfert au Gouvernement des activités

d'enrichissement des aliments. Au vu de l'instabilité qui régnait dans la région, les membres ont préconisé l'élaboration de plans d'intervention d'urgence.

62. Le Directeur de pays a indiqué que même si les événements survenus en Égypte avaient retardé la réalisation des objectifs du programme de pays – notamment pour ce qui est du transfert des responsabilités – des progrès avaient bien été enregistrés. Le PAM, l'UNICEF et leurs homologues nationaux procédaient à un état des lieux de la nutrition, et une analyse actualisée de la sécurité alimentaire exploitant des données recueillies au niveau des districts serait disponible d'ici à la fin de 2012. Le Directeur de pays a fait observer que les taux de retard de croissance avaient commencé à augmenter avant 2011, des travailleurs émigrés regagnant les régions pauvres du pays en raison de la crise financière mondiale. Les activités d'alimentation scolaire du PAM étaient axées sur l'éducation informelle et d'autres secteurs non couverts par le programme national, qui ne pouvait répondre qu'à 40 pour cent des besoins; le Gouvernement prendrait en charge l'alimentation scolaire en maternelle au titre du prochain programme de pays, et il disposait de crédits à cet effet. Les activités de préparation du nouveau programme de pays comprendraient une analyse des conflits afin de prendre en considération les tensions régnant dans l'ensemble de la région. Ce nouveau programme de pays comprendrait des mesures visant à améliorer les filières d'approvisionnement par le biais d'un accroissement de la production agricole et d'une réduction des pertes après récolte, qui s'élevaient actuellement à 50 pour cent.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Territoire palestinien occupé 200037 (2012/EB.2/13)

(pour approbation)

63. Le Directeur de pays a présenté cette révision budgétaire ayant pour objet de faire concorder l'IPSR avec le prochain PNUAD et avec une nouvelle stratégie de pays en cours d'élaboration avec la collaboration de la FAO. Il avait été décidé de faire de la sécurité alimentaire une catégorie à part entière dans le cadre du PNUAD et de la Procédure d'appel global. Le Territoire palestinien occupé connaissait de graves problèmes dus à l'endettement, aux prix élevés des produits alimentaires et des carburants, aux restrictions de déplacement, et à la destruction des ressources par les colons: 40 pour cent de la population de Gaza était exposée à l'insécurité alimentaire, contre 20 pour cent en Cisjordanie, ce taux atteignant 40 pour cent au sein des communautés de Bédouins. Les objectifs de l'IPSR comprenaient les activités de secours, le renforcement de la résilience par le biais des achats du PAM, y compris sous forme de bons d'alimentation attribués aux bénéficiaires, ainsi que le renforcement de la préparation aux situations d'urgence et aux catastrophes. Au nombre des partenaires figuraient le système des Nations Unies – notamment la FAO – ainsi que des ONG internationales et l'Autorité palestinienne. Les activités menées en partenariat étaient notamment la fabrication de barres de dattes à Gaza en vue de leur distribution en Cisjordanie, et la production de lait et d'autres produits. Un appui était fourni au Ministère de l'agriculture pour la revalorisation des terres.
64. Le Conseil s'est prononcé en faveur de la révision budgétaire et a relevé l'utilité de la présence du PAM dans le Territoire palestinien occupé. Il s'est félicité de l'essor de l'utilisation des bons. Les membres ont demandé de plus amples informations sur les points suivants: la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, l'implication de la communauté humanitaire au sens large, y compris les représentants des donateurs, le budget destiné à financer les activités menées au titre de l'Objectif stratégique 5, et la mise à profit des interventions menées en faveur de la sécurité alimentaire pour venir en aide aux plus vulnérables. Le Conseil s'est félicité de la conditionnalité du

programme, de l'appui aux moyens de subsistance et du processus de transfert des responsabilités assorti du maintien du filet de sécurité pour les plus vulnérables.

65. Le Directeur de pays a remercié les membres du Conseil pour leur collaboration. Il a précisé qu'au cours des trois dernières années, le PAM avait acheté pour 80 millions de dollars de produits locaux dans le Territoire palestinien occupé. La communauté internationale avait appuyé la production locale, qui bénéficiait des achats de grande ampleur du PAM, par les actions suivantes: USAID avait participé à la mise au point d'un sel destiné à l'exportation fabriqué par l'unique producteur de sel de la mer Morte de tout le Territoire palestinien occupé; le PAM, en collaboration avec ses partenaires, s'était employé à réduire les coûts de production des barres de datte et à utiliser des produits achetés sur le marché local; et les travaux de la FAO sur la santé animale avaient permis d'améliorer la qualité du lait. Grâce à ses achats et aux distributions de bons, le PAM soutenait la demande, ce qui stimulerait les efforts de développement de la production. La part du budget consacrée à l'Objectif stratégique 5 était relativement réduite. L'action du PAM dans ce domaine portait sur les points suivants: améliorer les indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire, appuyer un programme de distribution de lait du Ministère de l'éducation pour contribuer à réduire l'obésité infantile, assurer une formation pour inculquer aux femmes de bonnes habitudes alimentaires, et enfin apporter à la défense civile palestinienne une aide en matière de logistique et de télécommunications.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Mali 105830 (2012/EB.2/14) (pour approbation)

66. Le Directeur de pays par intérim a présenté la révision budgétaire, destinée à faire concorder le programme de pays avec un nouveau PNUAD en 2014. L'augmentation servirait à venir en aide à 425 000 personnes parmi les populations les plus vulnérables. Les innovations prévues comprenaient des interventions de supplémentation alimentaire pour prévenir les retards de croissance, des activités de sensibilisation à la nutrition appuyées par des transferts monétaires et des activités de santé et nutrition maternelles et infantiles, ainsi que l'ajout d'aliments enrichis dans l'assortiment alimentaire.
67. Le Conseil s'est prononcé en faveur de cette augmentation, relevant l'incertitude politique et l'instabilité qui règnent au Mali. Les membres ont demandé confirmation que l'augmentation prenait bien en compte les fonds déjà perçus et souhaité savoir si le PAM était en mesure de déboursier ces sommes d'ici à la fin 2013, si d'autres organismes humanitaires travaillant dans les mêmes zones menaient des programmes de même type, et dans quelle mesure il était possible de procéder à des achats sur le marché local compte tenu des bonnes récoltes attendues dans le sud du Mali.
68. Le Directeur régional a exposé la situation actuelle au Mali: malgré les bonnes récoltes engrangées dans le sud du pays, les prix des produits alimentaires étaient supérieurs de 90 pour cent aux moyennes enregistrées sur cinq ans dans l'ensemble du pays, ce qui provoquait un problème d'accès à l'alimentation; il existait aussi un risque de nouvelle intervention militaire, à laquelle le système des Nations Unies était en train de se préparer. Le Mali figurait parmi les pays pilote de l'initiative "Achats au service du progrès"; le PAM avait acheté plus de 30 000 tonnes de produits à de petits agriculteurs et allait continuer à s'approvisionner autant que possible sur le plan local.

69. Le Directeur de pays a fait observer qu'en tant que codirigeant du module de la sécurité alimentaire, le PAM coordonnait le partage des informations, les ressources et les interventions entre les différents organismes humanitaires et les partenaires coopérants, et travaillait avec les ministères compétents dans les secteurs de l'éducation et de l'agriculture. La révision budgétaire permettrait de combler l'écart entre les niveaux de ressources actuels et les montants estimés nécessaires pour financer les opérations pendant toute l'année 2013; il a confirmé que le PAM disposait de la capacité de déboursier ces ressources.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction (2012/EB.2/19) (pour approbation)

70. La Directrice d'OE a rappelé au Conseil que l'évaluation était axée sur la concordance avec les priorités gouvernementales, la prise de décision et l'impact global, et que l'intervention récemment menée pour lutter contre la sécheresse n'avait pas été analysée. Les opérations avaient été mises en œuvre dans un environnement complexe et changeant. L'optimisme qui était de mise en 2009 avait laissé place à une certaine lassitude des donateurs, qui avait entraîné une baisse des financements à mesure que l'insécurité, la corruption et les coûts opérationnels allaient croissant. Les opérations en cours visaient 4,5 millions de bénéficiaires mais n'étaient financées qu'à hauteur de 45 pour cent. Selon les principales constatations issues de l'évaluation, les opérations répondaient bien aux besoins du pays, mais il était nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie des besoins et des risques pour optimiser la cohérence; l'accès humanitaire était un problème permanent, et le caractère réactif de certaines prises de décision ainsi que la capacité de certains partenaires d'assurer les activités prévues avaient été problématiques. Le bien-fondé de la décision de réduire les rations plutôt que le nombre de bénéficiaires avait été remis en question, et il aurait fallu accorder plus d'attention aux besoins en matière d'effectifs; les effets directs auraient été meilleurs avec un ciblage plus sélectif et un suivi-évaluation plus systématique. Les évaluateurs ont fait état des nombreux résultats positifs obtenus en Afghanistan, et le dévouement et le courage du personnel du PAM ont été salués. Il apparaissait nécessaire d'établir une vision institutionnelle de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale sur laquelle appuyer la coopération future du Gouvernement avec le PAM.

71. La direction s'est félicitée des six recommandations formulées, auxquelles elle était en train de donner suite. La réévaluation du contexte opérationnel et des effectifs nécessaires était en cours, de même que la modification du ciblage, la redéfinition de la composante Vivres pour l'éducation et la réduction des activités d'alimentation scolaire, tandis que la composante de lutte contre la tuberculose avait été suspendue. Le PAM avait entrepris de consolider les partenariats et d'intensifier l'appui au renforcement des capacités nationales. Il avait recensé les lacunes des activités programmées en matière de protection et de problématique hommes-femmes, et les questions de parité entre les sexes allaient être prises en considération de manière systématique. Des interventions appuyées par des transferts monétaires seraient mises en place le cas échéant.

72. Le Conseil s'est félicité de l'évaluation et s'est déclaré satisfait de la concordance entre le portefeuille d'activités et les priorités gouvernementales ainsi que des succès obtenus dans un contexte difficile. Il a pris note des recommandations, et certains de ses membres ont ajouté que des rapports clairs et une reddition de comptes scrupuleuse étaient essentiels pour conserver la confiance des donateurs. Les membres du Conseil ont préconisé

d'accorder une plus grande attention au renforcement des capacités au sein des institutions nationales, et ont approuvé les plans visant à mettre en avant les considérations de parité hommes-femmes dans les opérations du PAM. Plusieurs membres ont mentionné la nécessité d'assurer un suivi fiable, faisant valoir qu'il était fondamental de disposer d'éléments probants sur lesquels fonder les décisions concernant la hiérarchisation des priorités. Les membres du Conseil ont souligné l'importance capitale des Services aériens humanitaires des Nations Unies en Afghanistan et ont exhorté le PAM à en optimiser l'efficacité et à veiller à réunir suffisamment de fonds.

73. D'une manière générale, le PAM devrait adopter des approches souples de nature à répondre à l'évolution des circonstances; il devrait également accorder la priorité au renforcement des capacités nationales et de la maîtrise des projets par le pays. Les membres du Conseil ont exhorté le PAM à reconsidérer sa démarche pour veiller à ce que ses interventions soient axées sur les groupes et les zones les plus vulnérables afin de préserver l'efficacité dans un contexte marqué par les difficultés de financement, et pour s'assurer que les recommandations issues d'évaluations antérieures soient bien prises en considération. Il a été recommandé de renforcer le dialogue avec les hauts fonctionnaires des ministères, et le bureau de pays a été incité à développer les activités "Achats au service du progrès" suite à l'abondante récolte de blé engrangée en 2012.
74. La Directrice d'OE a reconnu la pertinence des questions soulevés concernant l'arbitrage entre l'ampleur et l'intensité des interventions, un point que les évaluateurs avaient également évoqué, et elle a assuré au Conseil que des hauts fonctionnaires des ministères avaient été contactés pour les besoins de l'évaluation. Le Secrétariat a remercié le Conseil pour son soutien et pour ses observations positives, notamment en ce qui concerne l'actuelle réduction des activités en raison du recul des financements. Il convenait d'accorder une plus grande attention à la lutte contre la dénutrition et au renforcement des capacités, et le PAM procédait à des investissements dans les entrepôts et les réserves de vivres afin de fournir des ressources dans le cadre des interventions d'urgence ainsi que des programmes à long terme.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Myanmar 200299 (2012/EB.2/20) (pour approbation)

75. Le Directeur de pays a présenté l'IPSR, qui répondait aux besoins de 1,6 million de bénéficiaires. Les objectifs visés étaient notamment de favoriser un développement équitable et la réconciliation après les conflits grâce à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition. L'opération serait mise en œuvre sur fond de transition vers un régime démocratique, de progrès sur le terrain de l'éducation et de la santé et de croissance économique. Le développement du pays allait demander du temps, et le PAM adopterait une approche souple et pragmatique adaptée à l'évolution de la situation. Les bonnes relations que le PAM entretenait avec le Gouvernement seraient un atout pour faire face aux problèmes qu'entraînaient l'isolement géographique, les déplacements de populations, le manque de développement, les catastrophes naturelles, la pauvreté généralisée, l'insécurité alimentaire, l'hétérogénéité de la population et la faiblesse des indicateurs de santé publique. L'intervention avait été élaborée en étroite concertation avec le Gouvernement et les autres parties prenantes.
76. Le Conseil a reconnu l'ampleur des problèmes auxquels le Gouvernement était confronté et des ressources nécessaires pour remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Les membres du Conseil ont préconisé que le PAM tienne compte des variations saisonnières des besoins alimentaires, et ont exhorté le bureau de pays à concentrer les efforts sur la protection sociale et l'aide aux groupes les plus vulnérables. Ils

ont jugé encourageante l'importance accordée à l'éducation, aux soins de santé et à la création d'activités rémunératrices dans le cadre des programmes d'assistance alimentaire du PAM, tout en attirant l'attention sur la nécessité de veiller à ce que celui-ci mette en place des partenariats et des activités conjointes avec tout un éventail d'acteurs s'il souhaitait pouvoir faire face aux besoins de grande ampleur du Myanmar. Certains membres du Conseil ont exhorté le PAM à veiller à ce que les besoins et les résultats soient mesurés avec précision pour garantir que les activités demeurent conformes aux besoins effectifs et que des rapports clairs soient établis afin de rassurer les donateurs en démontrant que leurs contributions étaient efficacement utilisées. Les membres du Conseil ont recommandé le recours aux formules de transferts monétaires et de bons dans les zones où les marchés fonctionnaient correctement, et ils ont fortement encouragé le PAM à envisager des interventions dans des zones situées hors de l'État de Rakhine et du bassin de l'Irrawaddy. Plusieurs membres ont approuvé la composante de préparation aux catastrophes et ont recommandé que la coopération du PAM avec le Gouvernement soit poursuivie et renforcée.

77. Le Secrétariat a reconnu qu'il était nécessaire de réévaluer la situation en permanence, et il a signalé que l'accès aux groupes dispersés de personnes déplacées était encore difficile à cause des inondations provoquées par la mousson. La mise en place de plateformes dédiées à l'alimentation et la logistique était en cours en prévision des crises à venir, et le PAM travaillait en partenariat avec l'UNICEF et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime dans le cadre d'interventions destinées à mettre en place des moyens de subsistance pour d'anciens cultivateurs de pavot. Le bureau de pays examinait la possibilité de mettre en place des activités de transferts monétaires et de bons, mais il faisait valoir qu'à cause de l'insécurité ambiante, de nombreuses personnes, et en particulier les femmes, étaient réticentes à accepter des espèces à la place de vivres. Pour planifier et mettre en œuvre cette IPSR, le PAM devait tenir compte du fait que dans de nombreuses régions, les marchés n'étaient pas structurés, les routes étaient en mauvais état, il n'y avait pas de banques, et les populations étaient encore en phase d'adaptation à la situation maintenant que les conflits avaient pris fin.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Pakistan 200250 (2012/EB.2/21) (pour approbation)

78. Le Directeur de pays a fait observer que l'IPSR 200250 avait pour objet de répondre aux problèmes touchant la sécurité alimentaire et la nutrition de 7,3 millions de personnes dans un contexte où les catastrophes naturelles se conjuguèrent à une pauvreté endémique, à une infrastructure éducative insuffisante et aux répercussions que les opérations des forces de sécurité entraînaient sur l'existence de millions de personnes. L'IPSR avait été élaborée en concertation avec les autorités fédérales et provinciales et d'autres partenaires, conformément au nouveau PNUAD. Elle se substituerait à l'opération d'urgence et à l'IPSR en cours. Le Pakistan, dont la production vivrière était excédentaire, était déterminé à lutter contre la pauvreté, la faim et la dénutrition; en 2012, le Gouvernement avait fait don au PAM d'une contribution en blé d'une valeur de 21 millions de dollars. Le Directeur de pays a remercié les donateurs et s'est félicité de la rapidité avec laquelle le mécanisme de financement mondial du CERF était intervenu.
79. Le Conseil a fait savoir qu'il souscrivait aux éléments de l'IPSR portant sur la réduction des risques et le renforcement de la résilience et a encouragé le PAM à s'employer à apporter une assistance humanitaire adaptée aux besoins, susceptible de contribuer à une plus grande stabilité, notamment dans les zones frontalières. Des éclaircissements ont été demandés quant à la méthode de recensement des personnes déplacées à l'intérieur du pays, car un grand nombre d'entre elles n'étaient pas enregistrées auprès du

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et concernant l'utilisation d'une part de la composante de secours pour les interventions d'urgence. Les membres du Conseil ont recommandé que le PAM se concerte avec les autorités locales, les intervenants du secteur de l'éducation et l'UNICEF afin d'intégrer ses opérations dans les plans provinciaux et nationaux. Ils ont demandé des éclaircissements concernant les effets sur l'opération du PAM de la contribution en blé promise par le Gouvernement. Certains membres ont souligné qu'il fallait que les projets de renforcement des capacités prennent en considération la diversité des communautés des zones tribales sous administration fédérale (FATA), notamment pour ce qui est de l'éducation des filles. L'action menée par le Gouvernement pour développer les marchés et améliorer les services publics en dépit des difficultés budgétaires a été relevée, et le bureau de pays a été incité à préparer le transfert de la responsabilité des programmes, en particulier ceux qui concernent les personnes déplacées réinstallées. Certains membres du Conseil ont préconisé une extension des dispositifs de transfert monétaire et de bons et des achats locaux le cas échéant. Les membres du Conseil ont exhorté le PAM à poursuivre la coopération avec le Gouvernement, qui disposait des capacités institutionnelles nécessaires pour appuyer les activités proposées.

80. Le Directeur de pays a fait observer que le PAM calculait les distributions aux personnes déplacées sur la base de six membres par famille; il y avait moins de personnes déplacées non enregistrées qu'auparavant. La liste de bénéficiaires du PAM était fondée sur les personnes enregistrées par le Service national de gestion de la base de données et de l'enregistrement et le HCR dans le camp de Jalozai et à l'extérieur. Le PAM a assuré aux membres du Conseil qu'il ne ménageait aucun effort pour préserver un accès libre et régulier aux bénéficiaires et pour veiller au respect des principes humanitaires. Dans le cadre de la nouvelle IPSR, en raison du manque de fonds, les activités d'alimentation scolaire seraient seulement mises en œuvre dans la province des FATA. Des réductions d'effectifs de 30 pour cent étaient en cours.
81. Le don de 500 000 tonnes de blé sur cinq ans promis par le Gouvernement ne s'était pas entièrement concrétisé; le PAM avait utilisé les 50 000 tonnes reçues pour les personnes déplacées, et les autorités régionales avaient apporté d'importantes contributions pour nourrir les victimes des inondations de 2012. Le PAM plaidait en faveur d'un renforcement des responsabilités du Gouvernement dans la prise en charge des besoins des personnes déplacées, et était en train de négocier l'obtention de 150 000 tonnes de blé à cet effet. L'allocation de 10 pour cent pour les situations d'urgence n'était pas comprise dans l'IPSR car elle était jugée irréaliste pour des raisons budgétaires; en cas d'urgence, une révision budgétaire de l'IPSR ou une opération d'urgence serait élaborée en remplacement. Des projets de grande ampleur utilisant des transferts monétaires et des bons étaient envisagés, mais uniquement s'ils se fondaient sur une analyse solide, car dans certains cas, il arrive que les vivres aient la préférence des bénéficiaires. Compte tenu de la nécessité d'établir des priorités, le bureau de pays avait choisi d'exécuter le projet pilote de lutte contre le retard de croissance dans un seul district. Le Directeur de pays a exhorté la communauté internationale à appuyer les investissements dans la réduction des risques de catastrophe au niveau central comme à l'échelon des provinces.
82. Le Représentant permanent du Pakistan a rendu hommage au travail du PAM, rappelant la détermination du Gouvernement à lutter contre l'insécurité alimentaire par le biais du Ministère de la sécurité alimentaire nationale et de la recherche; par ailleurs, il préparait avec des experts brésiliens une adaptation de l'initiative "Faim Zéro", il était le plus important contributeur aux ressources du Bureau du PAM au Pakistan, et il travaillait à renforcer les capacités nationales en matière de réduction des risques de catastrophe. Si la

situation dans les FATA était particulièrement difficile, il existait de nombreuses initiatives prometteuses dans le secteur de l'éducation, grâce à l'appui de partenaires généreux.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Sri Lanka 200452 (2012/EB.2/22) (pour approbation)

83. Le Directeur de pays adjoint a présenté l'IPSR destinée à venir en aide à 325 000 personnes en 2013 et 2014 en distribuant 28 000 tonnes de vivres pour un coût de 35 millions de dollars. Sri Lanka, qui venait d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire, émergeait cependant à peine de 30 années de conflits qui avaient pris fin en 2009. L'appui du PAM continuait d'être utile, notamment pour lutter contre l'émaciation, le retard de croissance et la malnutrition aiguë, remettre sur pied des infrastructures endommagées, préserver les améliorations apportées à la sécurité alimentaire et aider à la réinstallation. Le PAM était présent à Sri Lanka depuis 1968 et pouvait compter sur des partenariats solides, y compris avec le Gouvernement, qui allait contribuer aux activités du Programme à hauteur de 20 millions de dollars en 2013 et 2014. L'analyse des lacunes entreprise avec les pouvoirs publics allait permettre de définir le positionnement du PAM à l'heure où il endossait un rôle plus technique.
84. Le Conseil a reconnu l'importance des résultats obtenus par le Gouvernement et le rôle joué par le PAM dans le développement de Sri Lanka. Il a recommandé que le PAM continue à utiliser son avantage comparatif au sein de l'initiative "Unis dans l'action", qu'il développe autant que possible les achats locaux et régionaux, et qu'il envisage d'élargir les distributions de bons plus tôt que prévu dans le cadre de l'IPSR. Les membres se sont interrogés sur la nécessité de maintenir une assistance d'une telle ampleur trois ans après la fin des conflits. Le Conseil a exhorté le PAM à ne fournir un appui à la réinstallation qu'aux personnes qui rentraient chez elles de leur plein gré.
85. Le Directeur de pays adjoint a confirmé que le PAM était à l'avant-garde de l'initiative "Unis dans l'action"; l'analyse des lacunes permettrait de recenser les points où la collaboration pouvait être renforcée. Il a précisé que l'IPSR n'incluait pas les personnes affectées par la récente sécheresse; les pluies avaient amélioré la situation et le bureau de pays allait continuer à suivre la situation et demanderait une révision budgétaire si nécessaire. L'accroissement du recours aux distributions d'espèces et de bons avait été reporté jusqu'en 2014 par crainte d'alimenter l'inflation, mais pourrait probablement être entrepris plus tôt. L'ampleur de l'assistance apportée était appropriée étant donné les ravages causés par trois décennies de conflits, qui avaient atteint un paroxysme avant de prendre fin; il était important de poser des fondations solides sur lesquelles bâtir le relèvement, et un transfert prématuré des responsabilités risquait de réduire à néant les progrès déjà accomplis. L'appui du PAM à la réinstallation était conforme aux directives du HCR; les questions de réinstallation étaient actuellement évoquées avec le Gouvernement et le Coordonnateur des opérations humanitaires des Nations Unies.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées – Rwanda, et réponse de la direction (2012/EB.2/24) (pour examen)

86. La Directrice d'OE a exposé les conclusions de cette deuxième évaluation faisant partie d'une série de quatre, qui avait été examinée lors de la table ronde organisée le 31 octobre avec des membres du Conseil en présence du Directeur du Service du développement et de l'évaluation des politiques du HCR. Le Rwanda accueillait des réfugiés venus de RDC depuis 1994. Le PAM aidait 53 600 personnes vivant dans des camps de réfugiés; près des deux tiers des 57 pour cent de ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire avaient une femme à leur tête.
87. L'assistance alimentaire du PAM a été jugée insuffisante pour répondre aux besoins, et les hypothèses concernant l'utilisation des rations par les bénéficiaires ne s'étaient pas vérifiées. Les ménages adoptaient des stratégies de survie préjudiciables, y compris la vente des rations mensuelles à des conditions désavantageuses ou l'achat de vivres à crédit qui les entraînait dans la spirale de l'endettement; la fréquentation scolaire était en baisse sensible pendant la quatrième semaine suivant les distributions mensuelles de vivres, lorsque les aliments se faisaient rares. Les femmes et les filles étaient exposées à des actes de violence à caractère sexiste quand elles quittaient les camps pour chercher du bois de feu ou du travail. Le déficit de financement était la principale cause de ces problèmes, et rendait l'autonomisation difficile. Le rapatriement vers la RDC n'était pas envisagé, et le risque de voir arriver de nouveaux réfugiés n'était pas exclu; peu de ressources avaient été affectées à des activités rémunératrices.
88. Le Secrétariat a indiqué que la mise en œuvre des recommandations était en cours, dans la mesure de ce qui était possible compte tenu du montant limité des fonds disponibles. L'application de certaines recommandations préconisant une action à moyen et long terme dépendait de parties prenantes autres que le PAM et serait examinée avec elles. Pour donner suite à la recommandation 3, le HCR avait récemment lancé une intervention de transition comportant des activités de développement à l'intention des réfugiés. Le fait que les recommandations 7 et 10 ne soient que partiellement acceptées, loin de signifier que la direction était réticente à l'idée de les appliquer, reflétait la nécessité d'accorder la priorité aux activités destinées à sauver des vies compte tenu du manque de ressources et de la vulnérabilité des bénéficiaires.
89. Le Conseil s'est déclaré préoccupé par la situation des réfugiés au Rwanda et d'autres réfugiés pour de longues périodes, dont la survie dépendait de l'aide extérieure. L'absence de financement pérenne posait manifestement problème, notamment lorsqu'elle se traduisait par une interruption de l'apport de produits alimentaires et non alimentaires ou des activités; le Conseil a exhorté le Secrétariat à renforcer l'action de sensibilisation des donateurs, qu'il convenait de mener aux côtés des ONG et des autres partenaires du PAM au Rwanda. Les activités visant les femmes et les enfants devaient être prioritaires.
90. Tout en encourageant le PAM à envisager des possibilités de faciliter les activités rémunératrices des réfugiés, le Conseil a reconnu qu'il était nécessaire d'accorder la priorité aux interventions destinées à sauver des vies et qu'il était difficile de trouver des

sources de revenu qui complètent celles des populations locales plutôt que de leur faire concurrence; il a recommandé de consulter les autorités locales et le Gouvernement sur cette question. Il a été suggéré de proposer aux jeunes des formations aux technologies de l'information et des communications susceptibles de déboucher sur des activités rémunératrices. Une utilisation plus large des transferts monétaires et des bons contribuerait à remédier aux pénuries d'articles non alimentaires et à limiter les stratégies de survie préjudiciables, mais là encore, cela ne devrait pas se faire aux dépens des distributions d'aliments dont la teneur en nutriments et en calories est appropriée, qui permettent de sauver des vies. Outre la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, un membre du Conseil a exhorté la communauté internationale à s'attaquer aux causes profondes du conflit qui déchire l'est de la RDC.

91. La Directrice d'OE a rappelé que si les recommandations appelaient le HCR et le PAM à rechercher avec les gouvernements concernés des stratégies de nature à favoriser des solutions durables, il n'était pas du ressort de l'évaluation de déterminer si la situation en RDC leur était propice. Le Secrétariat a fait observer que certaines des causes profondes des déplacements de population prolongés étaient prises en considération dans une initiative du HCR concernant les situations insolubles, sur laquelle des informations plus détaillées seraient communiquées au Conseil lors de sa session de février 2013.
92. Le Directeur régional a fait observer que les problèmes recensés dans l'évaluation étaient courants dans les situations de réfugiés prolongées. Les constatations issues de l'évaluation seraient utilisées pour sensibiliser l'opinion et encourager les donateurs à apporter leur contribution. Le rôle du PAM était de s'attaquer aux symptômes; les problèmes fondamentaux découlaient de la situation politique locale, de la forte densité de population et du manque de ressources.
93. Le Directeur de pays a confirmé que la question des ressources était le principal défi: il ne disposait pas de vivres à distribuer en décembre, et aucun nouveau financement n'était prévu avant avril 2013. Il a appelé les donateurs à combler ce manque.

Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction (2012/EB.2/25) (pour examen)

94. La Directrice d'OE a présenté cette évaluation, qui couvrait les années allant de la fin 2006 jusqu'au début de la famine de 2011. Selon les conclusions de l'évaluation, le portefeuille d'activités avait considérablement évolué au fil du temps, et depuis 2010, il était de plus en plus conforme aux directives concernant les interventions dans des États fragiles. Les évaluateurs se félicitaient de l'importance accrue accordée aux activités portant sur la nutrition, le relèvement et les moyens de subsistance. Ces derniers temps, l'amélioration du dialogue avec les autorités locales avait aidé le PAM à mieux adapter ses interventions en fonction du contexte, qui varie d'une zone à l'autre. Depuis 2011, le PAM avait mieux rendu compte de son action aux donateurs au niveau de Nairobi. De manière générale, les évaluateurs considéraient que depuis 2010, le PAM s'était forgé une meilleure réputation en Somalie, mais qu'il lui fallait encore améliorer sa connaissance de l'impact de l'assistance alimentaire sur les moyens de subsistance et les marchés dans chacune des différentes régions.
95. Le Secrétariat s'est félicité des constatations et des recommandations figurant dans l'évaluation; le bureau de pays les mettait en œuvre dans toute la mesure possible compte tenu des circonstances. La situation en Somalie avait changé depuis l'évaluation, et le Secrétariat reconnaissait qu'il était nécessaire que le PAM mette au point de nouveaux systèmes, outils et moyens, ce qui allait demander du temps. La création d'une unité de suivi et d'évaluation et la mise en place au sein du bureau de pays de systèmes axés sur le

respect des règles allaient contribuer à renforcer les évaluations nationales et la capacité de rendre compte.

96. Le Conseil s'est félicité des progrès déjà accomplis dans la mise en œuvre des recommandations. Il a demandé davantage d'informations sur les plans de renforcement des partenariats, et sur la distinction entre le mandat humanitaire du PAM et le mandat politique plus général des Nations Unies. Les membres se sont félicités du renforcement de la communication avec les donateurs, de la consolidation des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, et du passage de la distribution de vivres à des interventions portant sur la nutrition et les moyens de subsistance. Le Conseil a exhorté le PAM à dresser un état des lieux plus précis de la situation de la sécurité alimentaire sur le terrain et à favoriser un mode de fonctionnement plus facile à mesurer, plus efficace et plus réactif s'appuyant sur des informations plus solides, afin de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des Somaliens, aussi bien à court qu'à moyen terme. Les membres espéraient constater de nouvelles améliorations de l'analyse des moyens de subsistance des différents groupes, des dispositifs prévus et du fonctionnement des marchés. Des avancées importantes étaient relevées dans le cadre du renforcement du système de suivi et d'évaluation du PAM et des capacités au niveau du Siège, ainsi que sur le terrain.
97. Le Directeur de pays a fait observer qu'en Somalie, le PAM entretenait des partenariats avec 202 ONG nationales et 27 ONG internationales. Les capacités des partenaires étaient évaluées tous les six mois en fonction d'un référentiel élaboré conjointement; un programme de formation continue permettait de combler les lacunes en matière de compétences et facilitait l'expansion des partenariats. S'il était impossible d'éliminer tout risque en Somalie, pour réduire les risques et renforcer la sécurité, il convenait de rendre les partenaires financièrement responsables des produits qui leur étaient confiés, de façon à réduire les risques de détournement. Le bureau de pays enquêtait le cas échéant sur les allégations de malversations; il était autorisé à engager des agences de détectives privés. Le bureau de pays mettait en place un système de mesure de l'impact obtenu.
98. Le Directeur régional a ajouté que le PAM avait appliqué les enseignements tirés de l'expérience somalienne à d'autres pays en crise, comme le Soudan du Sud. Il a fait état des contributions du Kenya et de l'Éthiopie, mentionnant en particulier l'accueil des réfugiés et le soutien apporté à la paix dans la région, et il a affirmé qu'il était essentiel pour le PAM de bien faire la distinction entre mandat humanitaire et mandat politique.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Somalie 200443 (2012/EB.2/26) (pour approbation)

99. Le Directeur de pays a fait observer que la Somalie entrait dans une période de stabilité relative, et que l'IPSR avait été conçue en conformité avec les politiques adoptées par le Gouvernement récemment élu. Étant donné qu'un investissement plurisectoriel dans le renforcement de la résilience était nécessaire, la stratégie avait été élaborée en concertation avec la FAO, l'UNICEF, les donateurs, les partenaires et les autorités somaliennes, avec pour objectif d'assurer la pérennité à long terme. L'ampleur des besoins était toujours considérable: sur une population de 7,5 millions de personnes, 2,1 millions étaient en situation de crise et 2,8 millions avaient besoin d'assistance; le pays comptait également 1,3 million de personnes déplacées. Les taux de mortalité infantile et maternelle étaient élevés, et une grande part de la population souffrait de malnutrition aiguë grave. L'insécurité omniprésente ne faisait qu'aggraver cette situation: le PAM allait agir principalement par le biais d'ONG locales pour assurer l'accès aux bénéficiaires et la continuité des opérations. Le bureau de pays était conscient qu'il lui faudrait faire preuve de souplesse pour adapter sa démarche à l'évolution de la situation. Ses opérations seraient

d'avantage axées sur les moyens de subsistance une fois les besoins plus immédiats satisfaits.

100. Le Conseil a remercié le Secrétariat, manifestant sa préoccupation face à l'ampleur considérable des problèmes liés à la faim, aux maladies et au déficit de développement. Les membres du Conseil ont soutenu le PAM dans son intention de mettre sur pied des opérations conjointes avec ses partenaires, et ils se sont félicités des plans de renforcement des capacités nationales et locales, y voyant une avancée sur la voie d'un développement inscrit dans la durée. Les membres du Conseil ont souligné que la sécurité et la stabilité étaient essentielles à la réalisation des objectifs de l'IPSR, et ils ont préconisé des investissements dans l'agriculture et l'élevage afin de favoriser la résilience et le développement des moyens de subsistance. Le Conseil était conscient du fait que la situation s'était aggravée sous l'effet de la récente sécheresse et des problèmes de malnutrition et de maladie qu'elle avait entraînés, et il relevait avec satisfaction que l'assistance alimentaire du PAM allait contribuer à améliorer la santé publique.
101. Les membres du Conseil se sont félicités du passage d'interventions en situation d'urgence à des activités de renforcement de la résilience menées en coopération avec les partenaires et ont approuvé l'intention de travailler de concert avec les autorités nationales et locales. Les membres ont notamment préconisé la recherche de possibilités d'investissement dans les infrastructures hydriques et ont suggéré d'envisager le recours à des dispositifs de transferts monétaires ou de bons faisant appel aux marchés lorsque c'était possible. Le Conseil a chaleureusement rendu hommage au dévouement dont le personnel du PAM fait preuve dans un environnement opérationnel difficile.
102. Le Directeur de pays a reconnu qu'il était nécessaire d'analyser le fonctionnement des mécanismes de marché fragiles avant toute intervention appuyée par des transferts monétaires, ajoutant que cette composante de l'opération d'urgence en cours avait été suspendue quand les sources de financement s'étaient taries. Il partageait le point de vue du Conseil selon lequel la clé du succès était le maintien de la sécurité, qui encouragerait l'investissement dans les moyens de subsistance et les services. Le bureau de pays allait promouvoir les investissements dans des installations de stockage des eaux ainsi que l'avaient proposé les membres du Conseil. Il a conclu en remerciant l'équipe de pays, le Conseil et les donateurs pour leur soutien.

Interventions prolongées de secours et de redressement – Ouganda 200429 (2012/EB.2/27) (pour approbation)

103. Le Directeur de pays a attiré l'attention du Conseil sur l'ampleur de l'insécurité alimentaire parmi les populations vulnérables de la région du Karamoja; 50 000 nouveaux réfugiés étaient arrivés de RDC et 3 200 du Soudan du Sud en 2012, et le PAM travaillait avec la Croix-Rouge ougandaise pour leur apporter une assistance immédiate. Les interventions du PAM avaient été planifiées après de nombreuses consultations avec les donateurs, le Gouvernement et les partenaires, et s'articulait avec le programme de pays en cours. Après quatre décennies d'opérations de secours, le PAM passait au renforcement de la résilience, en favorisant le développement du capital humain par le biais de programmes de santé maternelle et infantile et d'alimentation scolaire, et en appuyant les ménages dépourvus des capacités nécessaires pour travailler, une activité qu'il était prévu de transférer progressivement au programme national de protection sociale. Les modalités d'assistance s'appuyant sur des transferts monétaires, dont la mise en place se ferait en fonction des préférences des bénéficiaires, favoriseraient l'intégration économique des réfugiés sans alimenter l'inflation et appuieraient la politique gouvernementale consistant à favoriser l'autonomisation des réfugiés.

104. Le Conseil a pris note de l'ampleur du problème des réfugiés, ajoutant qu'au Karamoja, la sécheresse et la dégradation des terres contribuaient à aggraver les difficultés. Les membres du Conseil ont indiqué qu'ils approuvaient la convergence de l'IPSR avec les politiques généreuses du Gouvernement destinées à soutenir les réfugiés, favorisant ainsi la stabilité et le développement économique. Ils ont applaudi la priorité accordée à l'appui à la sécurité alimentaire et à l'état nutritionnel des groupes les plus vulnérables. Ils se sont déclarés favorables aux propositions de partenariat et de transfert des responsabilités, exhortant le bureau de pays à fixer un calendrier de transfert et à renforcer les capacités du Gouvernement en conséquence. Certains membres du Conseil ont recommandé d'établir des critères de ciblage plus rigoureux afin de veiller à ce que seuls les groupes les plus vulnérables bénéficient des ressources limitées dont le PAM dispose. Les interventions conjointes avec le HCR et l'UNICEF prévues par le PAM pour lutter contre la malnutrition parmi les réfugiés ont été approuvées sans réserve, mais certains membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur la répartition des responsabilités dans les projets de développement à long terme et sur les méthodes utilisées pour choisir les modalités d'intervention.
105. Le Directeur de pays a fait observer qu'en 2010, le bureau de pays avait mené une enquête exhaustive s'apparentant à un recensement, qui avait permis au PAM de dresser la liste des ménages exposés à l'insécurité alimentaire et de les répertorier par catégories. Le ciblage était actualisé chaque année; avant de commencer les distributions au titre de la nouvelle IPSR, une vérification complète des listes des ménages extrêmement vulnérables devait être effectuée. Le PAM et le Gouvernement étaient convenus qu'au bout des trois années que durerait l'IPSR, les ménages extrêmement vulnérables seraient pris en charge au titre du programme national d'aide sociale afin de faire en sorte que leurs besoins alimentaires continuent d'être satisfaits. L'assistance nutritionnelle apportée aux réfugiés dans le cadre de l'IPSR devait être mise en œuvre par l'UNICEF en concertation avec le PAM; l'UNICEF s'était joint aux efforts déployés avec des fonds récemment versés par le CERF. Dans le cadre du transfert de la responsabilité des activités de nutrition menées au Karamoja, le bureau de pays élargissait la participation et la sensibilisation des communautés; de même, dans les villages, des équipes sanitaires étaient constituées et formées dans la perspective de ce transfert. Le Directeur de pays a remercié le Conseil et les donateurs pour leur soutien.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – République démocratique du Congo 200167
(2012/EB.2/28) (pour approbation)

106. Le Directeur de pays a expliqué que cette IPSR complétait une opération d'urgence ayant permis de secourir pendant trois mois les personnes déplacées nouvellement arrivées; cette augmentation devait servir à prolonger l'IPSR de six mois afin de venir en aide à 2,1 millions de personnes. Dans le but de faciliter des distributions rapides, le PAM prépositionnait des vivres, construisait des ponts et des routes, entretenait une flotte de camions et utilisait des avions si nécessaire; la sécurité du personnel était un enjeu crucial. Les partenaires, qui jouaient un rôle essentiel pour les activités de supervision et l'accès aux zones inaccessibles pour le PAM, comprenaient des organismes publics gouvernementaux et des institutions des Nations Unies, ainsi que 70 ONG nationales et internationales. Les relations avec le Gouvernement et les donateurs étaient bonnes; un groupe de donateurs humanitaires s'était constitué, et l'IPSR avait attiré de nouveaux donateurs. Une stratégie de pays pour 2013–2017 était en préparation, en concertation avec les partenaires.

107. Le Conseil s'est déclaré favorable à cette révision, notant le risque d'aggravation de la vulnérabilité en raison de la situation extrêmement instable qui règne dans l'est de la RDC. Il a demandé un complément d'information sur la mise au point d'un dispositif d'octroi de transferts monétaires et de bons et la montée en puissance de ce type d'activités, sur les mesures prises pour remédier aux ruptures d'approvisionnement, sur les questions de sécurité et d'accès, et sur la protection des femmes et des filles contre les violences à caractère sexuel ou sexiste. Les membres ont exprimé leur préoccupation concernant le manque de partenaires coopérants et les retards subis par le processus d'accord de partenariat sur le terrain, le risque de double prise en charge des bénéficiaires dans le cadre de l'opération d'urgence et de l'IPSR, et le ciblage géographique des activités d'alimentation scolaire.
108. Le Directeur de pays a fait observer que le déficit de financement avait contraint son bureau à réduire certaines activités; le bureau de pays étudiait la manière de combler ce déficit en faisant appel au fonds alimentaire de la RDC. Le PAM recherchait de nouveaux partenaires coopérants et recourait plus largement aux distributions directes, qui s'avéraient donner de meilleurs résultats. Les bons étaient très utiles pour apporter une assistance immédiate à des personnes qui se déplaçaient et se trouvaient à proximité d'un marché. Pour développer les distributions de bons, il fallait pouvoir faire appel à des ONG partenaires compétentes engagées dans des activités faisant appel aux bons. Le retard pris pour conclure les accords de partenariat sur le terrain portant sur la distribution de bons était dû au faible nombre d'ONG expérimentées, mais aussi à la lenteur du processus d'achat des bons. Les ONG partenaires étaient sollicitées pour différentes tâches en fonction de leurs atouts particuliers: suivi et évaluation, distribution de vivres, collecte d'informations pour les évaluations, etc. La problématique hommes-femmes était prise en considération dans tous les aspects de l'IPSR. Les bénéficiaires de l'opération d'urgence étaient faciles à distinguer de ceux de l'IPSR, si bien que les chevauchements étaient peu probables, mais il serait peut-être nécessaire de prolonger la durée de la prise en charge des nouvelles personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le ciblage géographique de l'alimentation scolaire était difficile, de nombreuses écoles ayant été détruites.

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Éthiopie 200290 (2012/EB.2/29) (pour approbation)

109. Le Directeur de pays a remercié les donateurs pour le soutien apporté à l'IPSR depuis son lancement en 2011. Cette révision budgétaire nécessitait l'apport de 129 millions de dollars supplémentaires pour venir en aide à 1 million de personnes de plus pendant deux ans. Des activités pilotes axées sur les transferts monétaires et les bons seraient lancées dès que le montant des dons reçus serait suffisant. Le Gouvernement éthiopien avait également apporté quelques fonds.
110. Le Conseil s'est déclaré favorable à cette révision, reconnaissant que de nombreux facteurs avaient entraîné une augmentation du nombre de bénéficiaires. Compte tenu des risques graves qui pesaient sur la sécurité alimentaire déjà fragile de l'Éthiopie, il se félicitait des activités menées au titre de l'IPSR pour préparer les populations en cas de nouvelle crise et renforcer leur résilience. Les membres ont souhaité savoir si l'essor des achats locaux et la création de la plateforme de Djibouti étaient susceptibles de réduire les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM), et si le PAM avait pu améliorer le contrôle qu'il exerçait sur les distributions de vivres dans la région Somali suite aux problèmes rencontrés par le passé dans cette zone. Ils ont également demandé des informations actualisées sur les mesures prévues avec le Gouvernement pour constituer une réserve de céréales. Les membres ont suggéré de poursuivre les activités pilotes de transferts monétaires et de bons avant de les étendre, et ont mis l'accent sur la nécessité

d'assurer une communication satisfaisante avec toutes les parties prenantes. Ils se sont félicités des missions conjointes d'évaluation et ont encouragé le bureau de pays à conduire toute une série d'évaluations, y compris en ce qui concerne les besoins, les risques et les répercussions de l'IPSR sur les marchés.

111. Le Directeur de pays a souligné que les coûts de TTEM avaient été réduits dans le cadre d'une révision budgétaire antérieure. Quand la plateforme de Djibouti serait opérationnelle, probablement d'ici deux ans, cela réduirait vraisemblablement les coûts de transport extérieur en permettant d'expédier par voie maritime des cargaisons de vrac plus importantes, et cela faciliterait la création de la réserve de céréales. Entre-temps, le Gouvernement et le PAM avaient entrepris de déplacer 400 000 tonnes de céréales pour commencer à constituer cette réserve. Le PAM avait toujours accès à la région Somali et continuait à faire face aux problèmes qui s'y présentaient. Les distributions d'espèces et de bons, opérées dans deux régions choisies en fonction d'une analyse des marchés permettaient au PAM de venir en aide à 190 000 bénéficiaires pour un montant approximatif de 80 millions de dollars. Les donateurs avaient été consultés sur ces projets et le Secrétariat tiendrait le Conseil informé des progrès accomplis concernant les transferts monétaires et les bons. Le bureau de pays étudierait la possibilité de conduire les évaluations d'impact demandées par les membres.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

Projets de développement—Swaziland 200422 (2012/EB.2/30)

(pour approbation)

112. Le Directeur de pays par intérim a attiré l'attention du Conseil sur l'ampleur des problèmes liés au VIH au Swaziland. Les familles étaient affaiblies par le virus et la production alimentaire était limitée en raison du caractère imprévisible des cultures pluviales. Pour une population de seulement 1,2 million de personnes, on recensait déjà 130 000 orphelins et autres enfants vulnérables; le retard de croissance touchait 40 pour cent de tous les enfants. La malnutrition et le VIH posaient de graves problèmes dans les établissements d'enseignement secondaire, notamment chez les filles, dont 10 pour cent étaient séropositives. Les programmes d'alimentation conduits au sein des établissements à l'intention des enfants d'âge préscolaire et scolaire étaient fondamentaux pour rompre le cycle de la faim qui se transmet de génération en génération. Le projet de développement 200422 proposé était conforme à la politique du PAM en matière de nutrition et serait axé sur les centres de soin de proximité à l'intention des jeunes enfants, ainsi que sur les établissements d'enseignement secondaire. À terme, le Gouvernement prendrait le budget en charge, et les ONG partenaires seraient les principaux organismes de mise en œuvre.
113. Le Conseil a remercié le Secrétariat et déclaré qu'il appuyait sans réserve ce projet, qui contribuerait à faire face à une situation dans laquelle 40 pour cent des familles du Swaziland accueillaient déjà un ou plusieurs orphelins ou autres enfants vulnérables. Les membres du Conseil ont approuvé les objectifs opérationnels et ont recommandé de considérer les transferts de vivres comme la modalité généralement la plus appropriée étant donné les circonstances, même s'il était possible d'envisager des distributions d'espèces et de bons dans certains cas de figure, et ce en dépit du fait que le Swaziland est importateur net de maïs, le principal aliment de base. La convergence avec la politique concernant la problématique hommes-femmes a été bien accueillie, notamment parce que les interventions alimentaires et nutritionnelles du PAM pouvaient être associées à une action de sensibilisation à l'égard de la violence à caractère sexiste et des questions connexes. Les

membres du Conseil ont noté avec satisfaction que l'IPSR était déjà financée à hauteur de 80 pour cent.

114. Le Secrétariat s'est félicité du soutien du Conseil et a convenu d'envisager la possibilité d'adopter des formules faisant appel aux transferts monétaires et aux bons, soulignant néanmoins que les propositions concernaient une opération axée sur les distributions de vivres. Néanmoins, le recours aux transferts monétaires et surtout aux bons était à l'étude pour le programme d'alimentation sur ordonnance à l'intention des patients atteints du VIH et de tuberculose afin d'améliorer le taux de couverture, l'efficacité et l'efficacité de ce programme.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014 (2012/EB.2/32) (*pour approbation*)

115. Le document et le projet de décision ont été approuvés tels qu'ils étaient présentés et sans être débattus.

QUESTIONS DIVERSES

Allocation-logement du Directeur exécutif (2012/EB.2/33) (*pour approbation*)

116. Le Secrétariat a rappelé que le montant de l'allocation-logement avait été fixé pour la dernière fois en 2007, et que le Conseil avait alors demandé une révision complète au terme d'une période de cinq ans. Pour la révision quinquennale de 2012, l'indemnité de 2007 avait été recalculée en se fondant sur les indices italiens du prix des logements et des prix de détail des services d'utilité publique, corrigés en fonction de l'évolution des tarifs de location des résidences diplomatiques. Ce calcul, dont le détail apparaissait dans le document, aboutissait au chiffre proposé de 160 000 euros annuels, frais annexes et services d'utilité publique compris. Ce chiffre devait être indexé et revu au bout de cinq ans. Il s'agissait d'un plafond: tous les paiements seraient effectués en fonction des frais effectivement encourus. La FAO et le FIDA, qui avaient procédé à des révisions similaires, avaient fixé les indemnités de logement de leur chef de secrétariat à 180 000 euros par an. Ce document avait été examiné par le Comité financier de la FAO et le CCQAB.
117. Le Conseil a salué la clarté et la transparence de la proposition. Une délégation a fait part de sa vive préoccupation quant à la méthode utilisée, considérant que celle-ci s'écartait de la décision prise par le Conseil en 2007 car elle appliquait un indice autre que l'indice italien des prix à la consommation et prenait en considération l'évolution des loyers des logements diplomatiques; cette délégation avait exprimé des préoccupations similaires au sujet des indemnités de logement du FIDA et de la FAO, et avancé l'idée qu'une allocation de 136 000 euros serait plus en accord avec le souci de maîtriser les dépenses. La plupart des membres du Conseil considéraient que la méthode de calcul et le chiffre obtenu étaient adéquats et conformes au principe de limitation des dépenses de direction. Les membres ont attiré l'attention sur la suggestion du Comité financier, qui invitait le PAM à réfléchir à la méthode qu'il emploierait dans le futur pour fixer le montant de cette indemnité, et a suggéré qu'à l'avenir, les propositions présentent des informations tarifaires pour différentes catégories de propriétés.

118. Le Secrétariat a pris note de ces observations et confirmé qu'il avait appliqué à la lettre la décision de 2007. Il allait examiner avec le Comité financier les éventuels changements à apporter au processus et était ouvert à toute suggestion des membres du Conseil. Il a également proposé de communiquer au Bureau la méthodologie à utiliser lors de la prochaine révision.

ANNEXE I

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

12 novembre 2012

Élection d'un suppléant du Bureau et désignation du Rapporteur

Le Conseil a élu M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie) pour remplacer M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie) en tant que membre suppléant du Bureau (Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S.E. M. Neil Briscoe (Royaume-Uni, Liste D) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2012.

12 novembre 2012

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2012/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de la déclaration faite par M. Anthony Lake, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

12 novembre 2012

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2012/EB.2/2 Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle

Le Conseil a approuvé les propositions de la Directrice exécutive visant à réviser la "Politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États membres" (WFP/EB.2/2010/4-B/1/Rev.1) et le document intitulé "Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports" (WFP/EB.A/2011/5-C/1) pour y ajouter des dispositions permettant: i) de divulguer les rapports d'inspection; ii) de publier les rapports d'audit interne et d'inspection sur le site web; iii) d'autoriser l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle à passer des accords formels en vue de la communication de rapports d'enquête à titre confidentiel et sur la base de la réciprocité; et iv) d'autoriser l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle à censurer certains passages des rapports ou à ne pas

divulguer ceux-ci, conformément aux clauses de sauvegarde figurant dans les politiques de communication des rapports.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2012/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2013–2015

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2013–2015 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2012/5-A/1, le Conseil:

- i) **a approuvé**, comme l'y autorise l'article 2.1 du Règlement financier, une dérogation à l'article 9.2 dudit Règlement, aux termes duquel le projet de Plan de gestion doit être transmis aux membres du Conseil au moins 60 jours avant la session;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2013, soit 4,97 milliards de dollars, qui ne comprend pas de provision pour urgences imprévues mais englobe les coûts d'appui directs, comme décrit au chapitre III;
- iii) **a pris note** du fait que le projet de budget administratif et d'appui aux programmes pour 2013 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 3,7 milliards de dollars en 2013;
- iv) **a approuvé** pour 2013 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 249,1 millions de dollars ventilé comme suit:

➤ Appui aux programmes:	86,3 millions de dollars
bureaux régionaux et bureaux de pays	
➤ Appui aux programmes: Siège	54,0 millions de dollars
➤ Gestion et administration	108,8 millions de dollars
➤ Total	249,1 millions de dollars
- v) **a approuvé** l'inscription au budget administratif et d'appui aux programmes de crédits supplémentaires d'un montant de 20,0 millions de dollars, comme décrit au chapitre IV;
- vi) **a approuvé** l'affectation d'un montant maximum de 10,0 millions de dollars, prélevé sur le Fonds général, au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et au Fonds d'urgence pour la sécurité du PAM;
- vii) **a approuvé** le financement d'un montant maximum de 400 000 dollars sur le Fonds général, pour achever la mise au point et la mise en place du système de gestion de la trésorerie;
- viii) **a approuvé** un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour l'année 2013;

- ix) **a autorisé** la Directrice exécutive à ajuster la composante administrative et d'appui aux programmes du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins par rapport au niveau indiqué au chapitre III.

Le Conseil a également pris en compte les observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

2012/EB.2/4

Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes

Le Conseil a approuvé la majoration de 4 pour cent des honoraires d'audit du Commissaire aux comptes, soit une augmentation totale de 15 400 dollars, par suite de la hausse de l'indemnité journalière de subsistance, des dépenses de personnel et des tarifs aériens. Cette augmentation prend effet à compter d'avril 2012.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2012/EB.2/5

Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé" (WFP/EB.2/2012/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2012

2012/EB.2/6

Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique" (WFP/EB.2/2012/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**2012/EB.2/7 Projets de programmes de pays—Nicaragua 200434 (2013–2018)**

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Nicaragua 200434 (2013-2018) (WFP/EB.2/2012/7), qui requiert 18 096 tonnes de produits alimentaires d'un coût de 16,0 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 24,2 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

13 novembre 2012

2012/EB.2/8 Programmes de pays—État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/2), lequel requiert 8 264 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 8,6 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 12 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/9 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie" (WFP/EB.2/2012/13-B).

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE**2012/EB.2/10 Projets de développement—Jordanie 200478**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Jordanie 200478, "Appui au programme national d'alimentation scolaire" (WFP/EB.2/2012/9-A/2), qui était proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

13 novembre 2012

2012/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—projet de développement Arménie 200128

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 10,0 millions de dollars pour le projet de développement Arménie 200128 "Développement de l'alimentation scolaire durable"(WFP/EB.2/2012/9-B/2), ainsi que la prolongation de ce projet pour une période de trois ans, du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.

13 novembre 2012

**2012/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Égypte 104500**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 16,4 millions de dollars pour le programme de pays Égypte 104500 "Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-B/1), ainsi que la prorogation du programme pour une période de six mois, allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

13 novembre 2012

**2012/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours
et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 47,9 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie" (WFP/EB.2/2012/9-D/1), qui sera prolongée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

**2012/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Mali 105830**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 24 millions de dollars pour le programme de pays Mali 105830 (WFP/EB.2/2012/9-B/3), ainsi que la prorogation du programme pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

13 novembre 2012

2012/EB.2/15 Programmes de pays—Cameroun 200330 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Cameroun 200330 (2013-2017) (WFP/EB.2/2012/8/3), lequel requiert 18 183 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 10,7 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 20,7 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/16 Programmes de pays—Guinée 200326 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Guinée 200326 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/1), lequel requiert 30 872 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 17,7 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 40,1 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/17 Programmes de pays—Libéria 200395 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Libéria 200395 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/5), lequel requiert 33 235 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 17,6 millions de dollars, une valeur de 7,4 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, et une somme de 18,8 millions de dollars au titre des coûts directs du transfert de techniques et de capacités, pour un coût total pour le PAM de 80,9 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/18 Programmes de pays—Sierra Leone 200336 (2013–2014)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Sierra Leone 200336 (2013-2014) (WFP/EB.2/2012/8/6), lequel requiert 29 272 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 19,8 millions de dollars ainsi qu'un montant de 702 000 dollars au titre des transferts monétaires et des bons, pour un coût total pour le PAM de 39,5 millions de dollars.

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE**2012/EB.2/19 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan" (WFP/EB.2/2012/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/20 Interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Myanmar 200299, "Accompagner la transition grâce à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition des populations les plus vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-C/1).

14 novembre 2012

2012/EB.2/21 Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200250

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Pakistan 200250, "Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et restauration de la cohésion sociale" (WFP/EB.2/2012/9-C/5), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/22 Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200452

Le Conseil a approuvé la proposition d'intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 200452, "Appui aux secours et au redressement dans les anciennes zones de conflit" (WFP/EB.2/2012/9-C/4).

14 novembre 2012

2012/EB.2/23 Programmes de pays—Népal 200319 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Népal 200319 (2013-2017) (WFP/EB.2/2012/8/7), lequel requiert 128 595 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 81 millions de dollars, ainsi que des transferts monétaires et des bons d'un montant de 17,9 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 215,3 millions de dollars.

14 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2012/EB.2/24 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda, et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda" (WFP/EB.2/2012/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/25 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie" (WFP/EB.2/2012/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/26 Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200443

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Somalie 200443, "Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et amélioration de la capacité de résistance" (WFP/EB.2/2012/9-C/3), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/27 Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200429

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Ouganda 200429, "Stabilisation de la consommation alimentaire et réduction de la malnutrition aiguë des réfugiés et des ménages extrêmement vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-C/2), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/28 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 145,3 millions de dollars demandée au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement République démocratique du Congo 200167, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes du conflit armé et d'autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-D/3), assortie d'une prolongation de six mois allant du 31 décembre 2012 au 30 juin 2013.

14 novembre 2012

2012/EB.2/29 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire proposée de 128,9 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290, "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-D/2).

14 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE**2012/EB.2/30 Projets de développement—Swaziland 200422**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Swaziland 200422, "Soutien aux enfants et aux élèves touchés par le VIH et le sida" (WFP/EB.2/2012/9-A/1), qui était proposé.

14 novembre 2012

2012/EB.2/31 Programmes de pays—Lesotho 200369 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Lesotho 200369 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/4), lequel requiert 33 060 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 16,8 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 35,4 millions de dollars.

14 novembre 2012

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE**2012/EB.2/32 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014" (WFP/EB.2/2012/11), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

12 novembre 2012

QUESTIONS DIVERSES**2012/EB.2/33 Allocation-logement du Directeur exécutif**

Le Conseil a décidé que l'allocation-logement du Directeur exécutif serait fixée à 160 000 euros par an, y compris les frais annexes et services d'utilité publique, à compter du 1^{er} avril 2012 et jusqu'à nouvel avis. Après évaluation des risques sécuritaires, le PAM fournirait et entretiendrait également le matériel de sécurité requis, dont il demeurerait propriétaire.

Le Conseil a décidé en outre que l'indemnité: i) continuerait de correspondre au remboursement du coût effectif de la location d'un logement; ii) continuerait d'être indexée chaque année sur l'indice italien des prix de détail; et iii) serait revue par le Bureau et le Conseil tous les cinq ans, en tenant compte des loyers pratiqués sur le marché et des indemnités versées aux chefs de secrétariat des autres institutions ayant leur siège à Rome.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

14 novembre 2012

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**2012/EB.2/34 Résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2012/15.

14 novembre 2012

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Élection d'un suppléant du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle
 - b) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2013-2015
 - b) Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes
 - c) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2012 à juin 2013 **Error! Bookmark not defined.**
6. *Rapports d'évaluation*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique, réalisée à la demande du PAM, du Ministère néerlandais des affaires étrangères et de l'UNICEF, et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Rwanda, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Projets de programmes de pays*
 - Nicaragua 200434 (2013–2018)
8. *Programmes de pays*
 - État plurinational de Bolivie 220381 (2013-2017)
 - Cameroun 200330 (2013-2017)
 - Guinée 200326 (2013-2017)
 - Lesotho 200369 (2013-2017)
 - Libéria 200395 (2013-2017)
 - Népal 200319 (2013-2017)
 - Sierra Leone 200336 (2013-2014)

9. ***Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation***

- a) Projets de développement
 - Jordanie 200478
 - Swaziland 200422
- b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Projet de développement Arménie 200128
 - Programme de pays Égypte 104500
 - Programme de pays Mali 105830
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Myanmar 200299
 - Pakistan 200250
 - Somalie 200443
 - Sri Lanka 200452
 - Ouganda 200429
- d) Augmentations budgétaires pour des IPSR
 - République démocratique du Congo 200167
 - Éthiopie 200290
 - Territoire palestinien occupé 200037

10. ***Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles***

- a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er janvier et le 30 juin 2012
 - République centrafricaine 200315
 - Mozambique 200355
 - Rwanda 200343
 - Sénégal 200138
 - Tunisie 200307
- b) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er janvier et le 30 juin 2012
- c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1er janvier et le 30 juin 2012

11. ***Questions d'organisation et de procédure***

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013-2014

12. ***Résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration***

13. ***Questions diverses***

- a) Allocation-logement du Directeur exécutif
- b) Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie

14. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE DOCUMENT

AAP	dépenses administratives et d'appui aux programmes
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CERF	Fonds central pour les interventions d'urgence
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FATA	zones tribales sous administration fédérale
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OE	Bureau de l'évaluation
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
RDC	République démocratique du Congo
REACH	partenariat visant à éliminer la faim chez les enfants
SUN	Mouvement Renforcer la nutrition
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agency for International Development des États-Unis